

ESPACE de libertés

Mensuel du Centre d'Action Laïque / AVRIL 2021 / N°498



Dossier

Le monde d'après est-il nécessaire ?

Grand entretien avec

Roland Gori

**Et si le « monde de demain »
était aussi laïque ?**



3 Édito

Oser un futur désirable.

SANDRA EVRARD

4 Quoi ?!

6 Grand entretien

Vivre comme avant ? C'est fini !

Entre refoulement et amnésie, l'humain ne sait que trop bien faire l'autruche. Pour le psychanalyste Roland Gori, l'effondrement a déjà eu lieu. On digère l'info et on agit ?

SANDRA EVRARD

12 Dossier

Le monde d'après est-il nécessaire ?

Quand on est à la cape, le temps paraît bien long. Vogue, vogue la galère. Il y a-t-il un penseur à la barre ? Mais oui, et plus d'un ! Gouvernance, démocratie, sécurité sociale, droits fondamentaux, environnement, santé, jeunesse : les perspectives ne manquent pas pour choisir un nouveau cap.



48 Libres ensemble

48 Et si la Belgique de demain

était aussi laïque ? Dépasser les failles d'une Belgique désuète et empêtrée dans son système de « cultes reconnus » : l'approche par le concept, c'est plus pratique qu'on ne le croit. JEAN LECLERCQ

52 Occuper le terrain pour défendre le commun.

Plus d'espaces verts à partager ! Du Grand Bois de Braine-le-Comte à la Zablière d'Arlon, les citoyen.ne.s se mobilisent pour se réapproprier le territoire.

CAROLINE DUNSKI

56 International

58 Un virus pour sortir des

« Afriques folles » ? Déconfiner le développement du Continent noir exige la sortie du néolibéralisme et un chantier articulé autour de cinq souverainetés. THIERRY AMOGOU

62 Développement : l'équité pour se relever.

Tout le monde ne part du même point dans ce monde injuste. À besoins spécifiques, outils ciblés. C'est ce que prône Isabelle Durant à la tête de la CNUCED.

VINCIANE COLSON

66 La laïcité française en terres hostiles.

Mais pourquoi tant de haine ? Derrière les images-chocs, une analyse posée permet de comprendre. Et surtout de désinstrumentaliser. FRANÇOIS FINCK

70 Culture

72 Du high-tech à la finitude.

Pour l'artiste numérique Félix Luque Sánchez et ses acolytes, le monde sans avenir se construit sur les vestiges du passé, entre craintes et attentes technologiques.

CATHERINE CALICO

75 Des graines de joie sur le pas de la porte.

Les Sœurs Coquelicot vont de seuils en chevets, à la rencontre des personnes isolées. Le clown social n'est pas triste pour un sou ! CAROLINE DUNSKI

78 Des idées et des mots

80 Coup de pholie

Pour un manifeste post-cyborg.

VÉRONIQUE BERGEN

Oser un futur désirable

Il y a un an exactement, nous travaillions déjà sur le concept de « monde d'après », celui des espoirs permis lorsque nous sortirions de ce cauchemar viral. Plusieurs personnalités s'exprimaient alors au pied levé au sein des pages de votre magazine sur leur vision de l'« après » dans leurs domaines respectifs (politique, social, culturel...). Aujourd'hui, nous remettons le couvert. Car, si nous sentons que cette envie bouillonnante d'évolution, de redéfinition d'un monde qui éviterait les écueils, les biais, les mauvais choix, les habitudes mortifères d'avant la pandémie est toujours présente, la concrétisation de cette ambition semble difficile à atteindre.

Pourtant, de nombreux et nombreuses philosophes, des économistes, des expert.e.s en politique ou dans la préservation de l'environnement et de la santé publient à tour de bras livres et essais sur la question. Leurs prolifiques réflexions aboutissent généralement à des constats communs : trop de grains de sable dans le système qui régit nos sociétés, une sclérose idéologique qui freine le changement vers un futur plus désirable basé sur une nouvelle vision, un épuisement de notre planète à tous les niveaux, dont humains et non-humains pâtissent. Et une urgence absolue de réagir face à une série de problématiques (disparités socio-économiques, réchauffement du climat et perte de la biodiversité, inégalités dans l'accès à la santé, à la nourriture, à nos droits...) qui nous mènent vers d'autres crises plus ou moins imminentes.

Selon le constat de Roland Gori dans notre « Grand entretien », « notre présent est toujours illuminé par les astres morts des concepts, des notions aussi bien intellectuelles et affectives que morales, des principes fondateurs de nos sociétés thermo-industrielles ». D'où l'impréparation de nos sociétés aux nouveaux chocs auxquels elles se confrontent aujourd'hui. Nous continuons à raisonner avec des catégories et des notions de la fin du XIX^e siècle, telles que la compétition et la concurrence. Et le psychanalyste de s'interroger : « Quand allons-nous enfin créer de nouvelles manières de penser le monde par une appropriation commune et collective ? »

Il est temps de sortir le hamster de sa roue et de s'inscrire dans une politique qui soit à la fois anticipatrice, mais aussi mue par une vision qui se détache des mécanismes et autres dogmes du passé, qui ne fonctionnent plus et nous embourbent plus qu'ils ne nous portent. Comme le concède également la philosophe Marina Garcés dans les pages de notre dossier : les solutions, elles, sont à notre portée, les êtres humains en ont déjà expérimenté une fructueuse flopée et d'autres ne demandent qu'à être propulsées à une échelle plus globale. Mais il faut cesser d'avoir peur d'affronter le changement, oser, et déployer de nouvelles idéologies et utopies pour réparer ce qui ne fonctionne pas et construire ce qui doit l'être. Car, finalement, quand avons-nous réellement osé pour la dernière fois ? 

Opinion

Gérer le chaos, ça s'apprend !

Depuis un an, notre monde aurait basculé dans le chaos : confinements, pertes d'emplois, activités « non essentielles » gelées, taux de mortalité dépassant ceux de la Seconde Guerre mondiale... Et sidération ! Ne pouvait-on pas prévoir ? Ne pourrions-nous pas anticiper les nouvelles crises en devenir ? Et comment ? Réponses avec Patrick Lagadec, spécialiste de la gestion de crise et des risques.

« Qu'est-ce que le chaos ? C'est la plus profonde terreur des humains. C'est quand on perd ses références, quand les cartes qui sont à disposition ne sont plus les mêmes et quand l'on s'acharne à essayer de retrouver sur cette carte les mêmes lieux et repères qui ont disparu, avec un GPS qui ne fonctionne plus. Il faut donc retrouver de nouveaux ancrages, de nouvelles valeurs, et opérer ce passage entre les deux sans se prendre le premier rocher. Mais penser que l'on pourra tout anticiper serait une erreur, car à la première déconvenue, cela créerait un séisme intérieur et social qui ne constitue pas la bonne voie de sortie. Néanmoins, se remettre en marche et inventer, c'est vraiment important. Il faut essayer de se reforger des repères avec les autres, pour retrouver des capacités d'inventivité. Et remettre de la sagesse là-dedans.

Mais comment apprendre la préparation, les réponses à apporter aux crises ? Quand on s'exerce sur des scénarios de crise, c'est souvent avec des problèmes connus et avec les réponses afférentes. Alors que la préparation adéquate consiste plutôt à se mettre dans un scénario de haute surprise, d'ouvrir une page blanche, de penser les grandes erreurs à éviter, d'identifier “le sujet” dont il est question et de proposer des compulsions de solutions inventives, avec des acteurs que vous ne connaissez pas forcément, mais avec qui il serait fructueux de travailler. Voilà comment je prépare les personnes à la gestion de crise, en les mettant en position intellectuelle et psychique. Parallèlement, il faut malgré tout entraîner les experts à se retrouver dans les situations extrêmement complexes des crises d'aujourd'hui, avec l'exposition à de nouveaux paradigmes ; car sinon, l'expert est happé par une exigence de certitudes et de réassurances. Il faut donc un entraînement sur ce qu'ils peuvent articuler quant à ce qu'ils savent ou pas, en situation de grande réactivité. Car celui qui n'est



© Sameh Rahmi/NurPhoto/AFP

pas entraîné va redonner la règle de trois et cela ne va pas fonctionner. Tout en conservant du côté des politiques la capacité de critiquer et de prendre des décisions. Par rapport aux jeunes générations, il faut aussi les mettre en situation de prendre leurs responsabilités et de pouvoir agir, c'est beaucoup plus porteur que de leur dire : “Surtout, ne bougez pas, on s'occupe de tout !” Ça ne résout pas tout, mais cela les met en position de pouvoir trouver des ressources pour réagir, de sortir de la passivité en attendant que tout rentre dans l'ordre et dans le cadre. Le dernier point important, c'est d'éviter la défiance, pour éviter la perte de confiance, en montrant, de la part des responsables qu'ils sont là, qu'ils ont l'étoffe pour faire face à la situation, mais qu'ils sont aussi prêts à corriger les erreurs et à faire un retour sur expérience, en temps voulu. » (ec)



Retrouver l'intégralité de l'émission « Gérer le chaos, ça s'apprend ! #OneHealth » sur la chaîne YouTube du CAL.

Le blues de la pianiste

« J'passerai pas à la radio, parce que mes mots sont pas très beaux », chante Angèle sur les ondes. Sur celles de la BBC, Arthur Barker a le droit de passer avec ses compositions pour piano, mais pas Annabel Bennett. Pas que ses morceaux soient moins beaux, moins touchants, moins en adéquation avec la programmation musicale de Radio 4 puisque ce sont... les mêmes ! La seule différence est qu'ils ont été présentés par une Annabel Bennett ayant adopté un pseudonyme masculin. Soudainement, 35 titres d'Arthur Barker ont été diffusés ! Et c'est bien parce qu'elle est une femme que les propositions de la compositrice n'étaient pas prises en considération : « J'ai passé plusieurs mois à soumettre mon travail à la BBC sous mon propre nom sans succès », a-t-elle expliqué au *Times*. « Mais dès que je l'ai envoyé en tant qu'homme, je me suis fait remarquer. » La BBC a brandi le mérite comme seul et unique argument de sélection. Il suffit pourtant de tendre l'oreille et de lire les conclusions du rapport *Gender Inequality Index* publié en août dernier : dans le top 100 anglais, moins d'un morceau sur cinq est interprété par une femme. Elle est longue, la liste des femmes artistes qui ont dû se travestir ou adopter un nom d'homme pour être entendues... et écoutées. (ad)

Toute humaine, rien qu'humaine

En Belgique, la sécularisation croissante de la société n'a nullement entraîné une réduction du contentieux en matière religieuse. C'est ce que relève Stéphanie Wattier de l'Université de Namur dans une analyse publiée par l'Observatoire

des religions et de la laïcité (ULB). Selon l'experte en droit et religions, « la spécificité belge réside dans un déplacement des tensions qui existaient entre catholiques et laïques dès l'indépendance en 1830 vers des problématiques nouvelles, liées à plusieurs facteurs parmi lesquels : l'augmentation du nombre de croyants de confession musulmane et les législations les impactant spécifiquement (dont le port du voile) ; les problématiques bioéthiques (comme la question de l'allongement du délai pour une IVG confrontée à certaines réticences, entre autres, religieuses) [et] l'influence de la jurisprudence européenne ». Depuis 1993, nombre d'arrêts – toutes convictions confondues – ont marqué la jurisprudence belge. Le prochain sera rendu par le tribunal correctionnel de Gand, amené à se prononcer sur la responsabilité morale des Témoins de Jéhovah. Un jugement qui ne sera certainement pas le dernier. (ad)

Méga-coûts pour méga-prison

À Haren, au nord de Bruxelles, la construction du « village carcéral » a pris du retard à cause de la pandémie, mais les ouvriers mettront les bouchées doubles pour une livraison clé sur porte avant l'été 2022. Des frais de rattrapage qui viendront s'ajouter aux coûts déjà faramineux de la mégaprison. Comme le rappelle Laurence Wauters dans *Le Soir*, la prison, bâtie sur un terrain à 53 millions d'euros « fait l'objet d'un énorme contrat "DBFM" » (*Design, Build, Finance and Maintain*) : le consortium privé se verra allouer 40,2 millions d'euros par an jusqu'en 2047, soit un milliard d'euros ». C'est déjà à force d'insistance que le fameux contrat qui lie l'État au consortium a été mis à disposition des députés fédéraux en mai 2019. Et en dehors de cette info, tous les autres chiffres avaient été rendus illisibles au nom de la loi de 1994 qui « permet de rejeter les demandes de consultation de documents administratifs d'une autorité fédérale lorsque l'intérêt de la publicité ne l'emporte pas, entre autres, sur la protection de la sécurité de la population du pays ». Motus donc, la sécurité l'emportant sur la transparence. Quid du coût de l'actuelle accélération des travaux ? À la nouvelle question parlementaire, la réponse du porte-parole du secrétaire d'État chargé de la Régie des bâtiments est la même. Chacun son métier et les secrets seront bien gardés. (ad)

Vivre comme avant ? C'est fini !

La société thermo-industrielle n'est plus. Vive... quoi, alors ?

Le psychanalyste Roland Gori remonte le cours de l'histoire pour éclairer le présent et offrir à notre futur des perspectives nouvelles et créatives. À l'heure où la thématique de l'effondrement de nos sociétés revient dans les débats, il prend le temps de décrypter notre époque et la crise qui nous submerge pour penser l'avenir.

Propos recueillis par Sandra Evrard
Rédactrice en chef

Estimez-vous personnellement que l'« effondrement » a déjà eu lieu ? Et pour quelles raisons ?

J'ai emprunté le titre de mon dernier livre à « La crainte de l'effondrement », un article du psychanalyste-pédiatre Donald Winnicott publié dans des années 1970, dans lequel il analyse la peur de l'effondrement dont certains patients font état, qui s'accompagne de la crainte de la dépression, de la mort imminente, de la maladie, etc. Il s'agit non pas d'une espèce d'anticipation d'un futur où un événement d'effondrement devrait advenir, mais plutôt de la trace d'un événement qui a déjà eu lieu dans le passé, mais qui n'a pas été éprouvé. Cela renvoie à la question du traumatisme face auquel l'organisme psychologique ou social peut se mettre en mode opératoire : ce dernier répond au traumatisme, sans pour autant l'inscrire dans le psychisme, sans se doter de la possibilité de métaboliser ce qui arrive. C'est assez fréquent, notamment au cours des

attentats, des guerres, des épidémies, enfin, de toute catastrophe. Nous réagissons quasi automatiquement. Nous savons ce qui nous arrive, cependant nous ne sommes psychologiquement pas en mesure de l'intégrer. C'est ce travail psychique qui est extrêmement important. Or, par analogie, nous pourrions dire qu'aujourd'hui nous n'avons pas intégré dans nos sociétés – en particulier occidentales – le fait traumatique que les catégories de penser et de juger, qui nous permettent de donner un sens à notre existence et à ce qui nous arrive, sont obsolètes. C'est-à-dire que notre présent est toujours illuminé par les astres morts des concepts, des notions aussi bien intellectuelles et affectives que morales, des principes fondateurs de nos sociétés thermo-industrielles. C'est comme cela que j'analyse l'état d'impréparation des sociétés surprises par la pandémie. Pour prendre un exemple très concret : de nos jours, ce qui est important, c'est de produire. C'est d'extraire de l'énergie, aussi bien du vivant, de la nature,

ROLAND GORI

ET SI
L'EFFONDREMENT
AVAIT DÉJÀ EU LIEU
L'ESTAMPE NOIRE
DES PUBLICATIONS DE L'ÉCOLE



Roland Gori,
« Et si l'effondrement avait déjà eu lieu ? L'étrange défaite de nos croyances »,
Paris, Les Liens qui libèrent, 2020,
304 pages.



Psychanalyste et professeur émérite de psychologie et de psychopathologie clinique à l'université Aix-Marseille, Roland Gori est aussi l'initiateur de l'Appel des appels pour une insurrection des consciences.

que des humains. Et nous ne nous rendons pas compte qu'en agissant selon ce principe, nous fabriquons les facteurs déclenchant des maladies et leurs vecteurs de propagation.

Depuis plusieurs années, vous critiquez assez ouvertement notre société des experts. Quel regard portez-vous sur cette pandémie qui nous a poussés à solliciter les avis des scientifiques les plus éclairés ?

C'est un choix qui remonte à la fin du XVIII^e siècle. Progressivement, le politique, ayant perdu la substance transcendante de récits justifiant « la conduite des conduites », pour parler comme Foucault, c'est-à-dire la gouvernementalité des individus et des sociétés, tend à se justifier par les sciences et les techniques, voire par

l'économie. Dans un monde « sans esprit », pour reprendre aussi le titre de l'un de mes ouvrages¹, nous désacralisons notre environnement et le vivant pour pouvoir les exploiter. Le sacré n'est pas seulement le religieux, il y a aussi un sacré laïque, avec des principes de justice sociale, de fraternité, d'égalité. Ces derniers se sont hélas effondrés, ils sont évidés, ce qui signifie dans le langage culinaire que l'on en a ôté les organes internes, la chair a été creusée. Dans le domaine scientifique, on parle de pseudomorphose, ce qui signifie que l'on conserve l'apparence d'un objet chimique ou physique, mais à l'intérieur, il s'est déjà transformé. Et en lieu et place s'installe une société du spectacle, de la marchandisation, de la consommation, du néolibéralisme, pour l'appeler par son nom, du capitalisme néolibéral, pour aller très

¹ Roland Gori,
Un monde sans esprit. La fabrique des terrorismes, Paris, Les liens qui libèrent, 2016, 240 p.

vite. De ce fait, les politiques n'ont d'autre choix désormais – vu qu'ils se sont mis dans l'impuissance de réguler les marchés et les intérêts privés, par exemple en se dotant d'institutions et des moyens de faire prévaloir l'intérêt public et collectif sur les intérêts privés – que de se tourner vers des scientifiques qui, souvent, sont des techniciens du savoir plus que des penseurs pour justifier des décisions souvent déjà prises. Face à cette promotion d'une nouvelle fiction anthropologique d'un homme économique, non pas au sens du libéralisme classique, mais envisagé comme une espèce d'autoentrepreneur de lui-même, comme des microentreprises autogérées, ouvertes à la concurrence et à la compétition sur le marché des jouissances existentielles, face à cet individualisme de masse donc, les principes politiques des gouvernements sont extrêmement fragiles. D'où la tendance à requérir les rationalisations, les justifications, les argumentations auprès des « scientifiques ». Mais, justement, on a bien vu de quelle manière au cours de cette pandémie, la vérité scientifique n'est pas respectée aujourd'hui. Elle devient une opinion parmi les opinions. Tout se passe comme si la qualité d'un fait scientifique n'était que la propriété émergente de la quantité des opinions favorables qu'il recueille. À partir de ce constat, on voit bien comment l'avis des scientifiques permettant de justifier des décisions politiques est particulièrement perméable à l'audience et au facteur d'impact de l'opinion ou des gouvernants.

Dans votre livre, vous faites remonter tous ces éléments au xix^e siècle et vous

nous dites que cet effondrement part d'un cadre de pensée hérité de cette époque. Vous citez même Camus, qui affirmait que « l'esprit a toujours du retard sur le monde ». On a un peu l'impression que c'est toujours le cas.

Le premier point est : qu'est-ce qu'on appelle l'esprit ? Dans mon livre, je cite Jean-Pierre Vernant, qui d'ailleurs reprend une phrase d'Ignace Meyerson, selon lequel « l'esprit est dans les œuvres ». Ce qui veut dire que l'esprit d'une époque n'est pas abstrait, il s'objective dans les réalisations concrètes, qu'elles soient matérielles, artistiques, scientifiques. C'est ce que nous concrétisons dans le monde, ce que nous produisons. L'émergence d'une certaine rationalité dans la pensée antique n'est pas réductible à l'importance attribuée aux mathématiques, à la physique, ou à la mesure et à l'équilibre des œuvres plastiques. C'est d'abord et avant tout l'isonomie, soit les pratiques sociales d'égalité qui fondent la vie des cités antiques, en particulier athénienes. Donc il y a pour ainsi dire un isomorphisme entre une manière de penser le monde et une manière de vivre, qui se réalise d'abord au premier plan dans les rapports sociaux. Il me semble que, de nos jours, nous continuons à penser avec des catégories et des notions de la fin du xix^e siècle, telles que celles de compétition et de concurrence. Comme le dit Paul Valéry : « La concurrence produit le meilleur prix, mais pas la meilleure qualité. » Ce n'est pas seulement une question de marchandise, c'est une question de vie. À notre époque, nous sommes

toujours mus par cette idée que ce sont les premiers de cordée, qui ont été sélectionnés par le combat de tous contre tous, qui vont finalement améliorer la société, la nation, l'espèce, la race. Dans l'ouvrage, je commente énormément cet évolutionnisme d'Herbert Spencer, qui aboutit à un darwinisme social : à savoir que ce sont la concurrence, la compétition et la sélection qui améliorent l'état d'un pays, d'une société, d'une race. Herbert Spencer pensait que la morale est prise dans cette évolution naturelle, sorte de naturalisation des faits sociaux qui le conduit à sa proposition : « L'État ne doit pas protéger les plus débiles, les malades et les mal adaptés, mais doit laisser faire la nature. » C'est un point très important parce que c'est quelque chose qui revient sans arrêt. Même en ce qui concerne la pandémie, nous n'osons pas trop le dire, mais quand nous avons cette idée qu'il ne faut pas empêcher la vie sociale et économique de se développer, qu'il ne faut pas protéger les plus âgés, les plus malades, les plus inadaptés, nous retrouvons cette trace historique de la pensée spencerienne. Ce qui n'était pas le cas de Darwin, qui, lui, justement, considérait quand même qu'il y avait des instincts sociaux qui devaient contribuer à la régulation de la concurrence. Or, cette notion de concurrence et de sélection a été récupérée par les régimes totalitaires, notamment fasciste et nazi. D'une certaine façon, elle est aujourd'hui recyclée par un néolibéralisme qui vise à la disparition aussi bien des États que des nations au profit d'une globalisation transformant la pla-

Nous continuons à penser avec des catégories et des notions de la fin du xix^e siècle, telles que celles de compétition et de concurrence.

nète en village marchand. La pandémie, à mon avis, ne fait que préfigurer ce qui nous attend. Il va de soi que nous voyons bien comment la globalisation marchande a favorisé l'émergence de maladies. Encore une fois, nous ne serons pas débarrassés de ces maladies infectieuses après le coronavirus. Je pense qu'il y en aura d'autres. Il faut bien voir que la concurrence, la compétition, la sélection continuent et que cela favorise le retour des épidémies.

C'est concomitant d'un autre point que vous développez : vous incriminez aussi l'idéologie du progrès, qui conforterait finalement les dominants dans leur position sociale. C'est assez fort comme affirmation.

Oui. Il faut défendre le progrès contre l'idéologie et la propagande du progrès. C'est une idée soutenue par Adorno, qui estime qu'au nom du « progrès » nous faisons prévaloir l'hégémonie des techniques, de l'économie, en appui des capitalismes, et ne craignons pas de favoriser les différentes transformations anthropologiques possibles, jusqu'au transhumanisme. Je dirais, à la manière de George Orwell : « Quand on me parle de progrès, je demande toujours si cela me rend plus humain ou moins humain. » Prenez

Les sciences sont des vecteurs d'émancipation, à condition que nous les utilisions pour accroître notre liberté.

encore Ernest Renan, qui affirme à la fin du XIX^e siècle que ce qui doit organiser aujourd’hui nos sociétés, c'est « la religion de la science ». La science s'est transformée en religion, avec ses rituels, ses cérémonies, ses cultes, sa théologie, ses croyances. Mais pas n'importe quelles sciences, celles qui permettent le profit. À partir de là, nous glissons au fur et à mesure du développement des sciences, des techniques et des réalisations industrielles vers cette idée que l'on va obtenir la liberté et le bonheur par le progrès des techniques et des industries qui découlent du progrès scientifique. Les techniques ou les sciences, qui sont quelque chose de tout à fait magnifique, ne constituent pas un danger. Ce sont des vecteurs d'émancipation, à condition que nous les utilisions pour accroître notre liberté et non pas pour faire prévaloir la production, la concurrence ou la marchandisation du vivant. Je ne suis pas technophobe et encore moins critique à l'égard des sciences. J'abhorre les discours complotistes que nous voyons fleurir en cette période pandémique. La science est une chose sérieuse, mais elle s'établit sur la base de faits produits par une rationalité procédurale d'expérimentations contrôlées, et non, comme nous le voyons actuellement, par un conflit d'opinions produit par les bons clients des chaînes médiatiques. D'ail-

leurs, nous réduisons d'une certaine manière le futur à l'imminent, c'est-à-dire au présent d'après. Nous revenons à un vieux débat : il faut réhabiliter l'histoire, dont l'importance est capitale, dans notre capacité de penser le monde. C'est pour moi essentiel.

Plonger dans le passé pour écrire notre futur, ce serait la voie à suivre ?

Tous ces événements dramatiques, tragiques pour l'histoire humaine, se sont déjà posés et nous en avons oublié l'enseignement parce que nous les évacuons de notre mémoire, qu'elle soit individuelle ou collective, en étant centrés sur le passé récent, pour oublier le passé ancien. Par exemple, lorsque nous parlons de la tyrannie des mesures sanitaires qui viennent entraver la vie sociale et économique, nous oubliions que nous rencontrions le même discours en 1798 à New York, lorsque les marchands parlaient de la « tyrannie des quarantaines » qui faisaient obstacle au commerce. Nous avions la même chose en 1720, lorsque les intérêts privés ont poussé à faire entrer dans le port de Marseille un bateau qui était infecté par la peste, au nom justement de l'intérêt marchand. Et, de la même manière, en 1849 à New York, les banquiers ont refusé la modification des systèmes de réapprovisionnement de l'eau pour permettre des économies de crédit d'impôt aux New-Yorkais, quitte à ce que plusieurs centaines de milliers en meurent. Dans la situation actuelle, nous voyons bien comment, par exemple dans nos pays européens, l'externalisation de la fabrication des masques, des réactifs de tests, des respirateurs, des vaccins, a

coûté beaucoup plus cher que ce que cela va rapporter. Le court terme nous coûte cher !

Comment, en tant que psychanalyste, comprenez-vous cette amnésie ? Pourquoi l'être humain balaie-t-il ces informations, qui sont à sa portée, et qui pourraient lui assurer un mieux-vivre et parfois sa survie ?

Le refoulement d'une expérience déplaisante est la chose la plus communément partagée par les individus et les sociétés. Prenons un exemple très concret. Aujourd'hui, que demandent les gens ? De vivre comme avant. C'est complètement dingue ! Nous avons eu une épidémie, des morts, des personnes qui ont souffert, une panne sociale, une casse économique et un désastre psychologique. Et la seule chose que l'on demande, c'est d'oublier. Eh bien non, il ne faut pas oublier. Parce que c'est chaque fois que l'on oublie ce qui s'est passé qu'on en souffre à nouveau. Cela est vrai des individus comme des sociétés. Il faut avoir le courage de dire aux gens : « Non, on ne va pas vivre comme avant. C'est fini. » Il y a eu une expérience très coûteuse à tous égards, il faut que nous puissions justement en tirer les leçons. Parce que, de toute façon, cette pandémie est la troisième épidémie de coronavirus depuis moins de vingt ans. Et parce que nous savons très bien qu'il y a toujours eu ce que les microbiologistes appellent des « transitions épidémiques », c'est-à-dire que les changements de civilisation sont toujours accompagnés d'épidémies qui ont sculpté à la fois

l'environnement de l'humain, son biotope et ses modes de vie. Oublier cette leçon de l'histoire des épidémies relève d'un « court-termisme » qui nous coûte cher.

Cela prend du temps de dérouler une pensée, d'argumenter. Et finalement, la place que les médias, et peut-être les écoles, consacrent à cette réflexion est indigente. Informer correctement ne constitue-t-il pourtant pas la clé pour induire les évolutions ?

L'ascèse intellectuelle est pour moi quelque chose de très important. Mais suffit-il d'informer pour que les choses changent ? Là, malheureusement, le psychanalyste que je suis est obligé de vous faire part de son pessimisme le plus absolu. En effet, il ne suffit pas de dire aux gens la vérité pour qu'ils l'intègrent, car nous préférerons l'information médiatique jusqu'à l'« infobésité ». L'information ne suffit pas, il faut encore la digérer, et accepter de prendre du temps long pour modifier des structures symboliques qui sont nécessaires pour transformer nos modes de vie et nos modes de pensée. Or, quand on est sur le court terme, quand on est pris par des prescriptions de rentabilité, par une pensée que j'appelle une rationalité pratico-formelle, c'est-à-dire une pensée des affaires, une pensée du droit, du protocole, quand on est pris par ce cycle de rationalité, on ne laisse pas de place à l'imagination. Et je citerai à ce propos Walter Benjamin : « Il faut dépasser la négativité du monde par le désespoir de notre imagination. » 



**Le monde d'après
est-il nécessaire ?**



Depuis un an, le « monde d'après » résonne comme une promesse, une sorte d'eldorado au bout du chemin harassant de la pandémie. Ça, c'était au début. Lorsqu'il fallait, peut-être par résilience, se trouver un horizon, des perspectives, si possible optimistes. Parce que pour celles et ceux qui n'en avaient pas encore conscience, le « monde d'avant » n'était pas forcément jojo non plus aux yeux de tous. Mais c'était sans compter sur cette temporalité. Longue, si longue ! Sur ce sentiment de privation, aussi, qui nous étrangle, brouille notre cerveau, nos émotions, notre appétit de vivre. Alors, d'aucuns ont commencé à regretter ce « monde d'avant », tellement plus *fun*, où terrasses, restaurants, salles de concert, voyages nous emmenaient vers d'autres mondes, plus plaisants que le présent. Mais une fois ces secteurs rouverts, une fois nos libertés retrouvées, serons-nous pour autant comblés ? Ne manquera-t-il pas ce « monde d'après » dans lequel nous voyions une lueur d'évolution, de réparation de ce qui dysfonctionne, et qui aboutit aussi sur un avenir bouché ? Dans ce dossier, nous donnons la parole à différents penseurs de l'état du monde et de ce qu'il pourrait advenir. Sans jouer aux futurologues, ils dressent des pistes laissant envisager le changement, la construction d'une société qui s'articulerait autour de projets communs permettant de (re)donner un sens à nos vies. Programme ambitieux, je vous l'accorde ! (se)

Le discours médiatique crée un présent prison

Certains rêvent d'un retour au monde d'avant, bien que la crise ait révélé les inégalités qui accablent notre société. D'autres appellent de leurs vœux un monde où l'on serait enfin plus respectueux du vivant et moins préoccupé d'amasser des capitaux. Ces deux rêves, qui semblent bien antinomiques, nous distraient de ce présent dans lequel les publications dans les médias et les mesures gouvernementales tendent à nous confiner.

Par Guillaume Lejeune
Animateur - CAL/Charleroi

Les rêves ne sont pas qu'une simple distraction, puisqu'ils donnent une direction à la société. Dans le premier cas, il s'agit de sortir de la crise en misant sur les vaccins et sur la relance économique ; dans le second cas, on ne peut se contenter d'intervenir sur les effets de la crise, il faut agir aussi sur ses causes : le réchauffement climatique, les inégalités sociales, etc. La communauté des citoyens sous leurs masques monotones est en fait de plus en plus polarisée. Or, en lieu et place d'un dialogue qui permette de dépasser l'opposition entre la nostalgie des uns et la « solastalgie »¹ des autres, opposition entre l'attachement aux valeurs consuméristes du passé et la désolation face à la dépréciation d'un milieu que l'avenir ne pourra plus jamais restituer, on observe dans les médias une réduction au présent de l'urgence, au présent de la presse.

Alors que saint Augustin² distinguait le présent des choses passées (le souvenir), le présent des choses présentes (leur vue actuelle), le présent des choses futures (l'attente), nous en sommes réduits désormais au présent des choses présentes. Les statistiques quotidiennes et les mesures temporaires nous font oublier la réalité d'avant la pandémie et nous habituent à ne plus rien attendre. Pour sortir de la factualité prosaïque du quotidien, pour essayer de construire un monde lié, un monde liant le passé et le futur, il importe dès lors de dégager une épistémologie du « fait », notion sur laquelle reposent les discours médiatiques qui font du présent une prison.

Les discours ne disent pas tout

Derrière tout événement, des facteurs sont à l'œuvre. Ainsi, si l'on prend l'exemple du coronavirus, plusieurs

1 Glenn Albrecht,
« Solastalgia : A new concept in human health and identity », dans *Nature*, n° 3, 2005.

2 Saint Augustin, *Confessions*, livre XI, XX.26.



questions se posent : pourquoi ce virus est-il devenu un fait pour nous, un phénomène ? Ce virus existait-il avant ? Si oui, pourquoi apparaît-il maintenant ? Mais ce n'est pas tout. Nous pouvons aussi nous demander pourquoi il est si virulent pour certains d'entre nous. Ces interrogations portant sur les causes de l'émergence et de la virulence permettent d'envisager la crise comme quelque chose de systémique. Elles permettent aussi d'inscrire l'urgence dans une certaine complexité. Dire que l'empietement sur les espaces sauvages et le réchauffement climatique poussent les virus à sortir de leur milieu d'origine et à envahir les zones

habitées, dire que ces virus émergents affectent essentiellement les personnes âgées ou souffrant de pathologies liées au monde moderne (celles des voies respiratoires comme l'asthme sont en partie liées à nos modes de vie), c'est souligner l'importance d'un changement en profondeur dans nos sociétés.

C'est donc à partir d'un approfondissement de ce qui se joue au présent que le passé et le futur se nouent. Or, en l'absence d'une expérience directe des éléments constitutifs d'un fait, nous devons nous en remettre aux discours qui nous les font connaître. Nous sommes ainsi tributaires des médias.

Si derrière les faits se cachaient des facteurs, derrière le discours exposant les faits se cachent des acteurs qui contribuent à la verbalisation du fait en sélectionnant des aspects de la réalité et en les qualifiant d'une certaine façon.

Il y a une « sélection » faite par des humains qui choisissent quel fait sera mis en avant. Faut-il mettre en avant les hospitalisations ? Les décès ? Il y a ensuite la « qualification », faut-il parler de « test positif » ou de « cas positif » ? Il y a enfin l'effet qui résulte du fait. Faut-il en tenir compte ? Faut-il qualifier un fait en fonction de l'effet ? Se pose alors la question des intentions. La prise en compte des effets va influer sur la sélection et sur la qualification du fait. Pour que celles-ci soient les plus neutres possible, il faut que la mise en forme du fait puisse exprimer les intérêts en jeu dans leur ensemble. On ne peut être juge et partie, sinon le fait reflétera une vision partisane, une représentation biaisée. Comment dès lors ne pas dénoncer le mécénat d'entreprise qui envahit les universités ou la presse et menace le projet d'un bien commun ?

Déconstruire les faits pour mieux les reconstruire

Historiquement, la laïcité s'est opposée à l'emprise cléricale de la religion et continue à le faire, mais elle a aussi élargi son combat pour inclure tout ce qui menace la liberté d'expression et la liberté de pensée. La question des conflits d'intérêts se généralise au fur et à mesure que le privé envahit l'es-

pace public et menace la neutralité de la presse. Mettre en avant des conflits d'intérêts (comme la collusion de certains médecins avec les géants de l'industrie pharmaceutique ou la présence de représentants de McKinsey, firme qui conseille le privé, dans les décisions en vue du bien commun, qu'il s'agisse de l'enseignement ou de la crise sanitaire), ce n'est pas faire un procès d'intention, c'est pointer du doigt les bases friables sur lesquelles sont élaborées certaines décisions et certaines communications, qui prétendent relayer de simples faits en ignorant tout de la manière dont ils sont faits.

Les organes d'information traditionnels ont raison de critiquer les complotistes qui versent dans le contrefactuel. Ils ont raison de miser sur des faits attestés et de croiser les sources autant que faire se peut. Mais lorsqu'on établit un fait, on est encore loin d'en déployer les enjeux, les facteurs d'émergence et les acteurs de sa labellisation. Si l'on veut sortir de la prison du présent et envisager le futur à travers le prisme du passé étudié de manière critique, il faut plus que jamais chercher à déconstruire les faits quand ils enferment plus qu'ils n'instruisent. Une épistémologie du fait qui met en avant les responsabilités et les conflits d'intérêts nous permet de préparer l'agenda du monde de demain en reconstruisant les faits auxquels le quotidien nous confronte. Plus que jamais une analyse critique des médias et une éducation au doute méthodique sont requises ! Mais cela ne sera possible que si nous sommes vigilants à mettre la presse et nos écoles en garde contre l'influence croissante des marchés. ♣

Raviver le sentiment d'appartenance à l'humanité

En ce début d'année 2021, force est de constater que les perspectives offertes aux habitants de la planète Terre sont sombres. Les institutions internationales héritées de la période qui a suivi la Seconde Guerre mondiale semblent incapables de mener le monde ouvert qui est aujourd'hui le nôtre vers des temps meilleurs. L'heure est donc venue de travailler à un projet novateur adapté à la société mondiale telle qu'elle est.

Par Monique Chemillier-Gendreau
Professeur émérite - Université Paris Diderot

L'observation du monde actuel donne à voir une série de périls plus ou moins imminents. Le plus sensible est certainement celui que notre civilisation fait courir à l'environnement. La hausse des températures qui aura pour conséquence de rendre inhabitables certaines régions du globe, la fonte des glaciers, le réchauffement des océans, la fragilisation des récifs coralliens, la disparition de certaines espèces, la déforestation qui se poursuit à grande échelle, notamment en Amazonie, toutes les modifications d'équilibre dans la nature ouvrent une voie vertigineuse vers l'inconnu. La pandémie en cours par laquelle un virus jusqu'ici ignoré a fait le tour du monde en quelques mois, n'épargnant aucune région, et faisant actuellement plus de 2 millions de morts, a mis en lumière le lien entre les changements environnementaux et les risques sanitaires. Elle a amené les spécialistes à nous avertir que cette pandémie ne serait sans doute pas un cas isolé.

Un autre péril majeur tient au niveau des armements. Après les longues années de la guerre froide qui avait opposé deux blocs dans un affrontement fondé sur l'équilibre de la terreur, donc sur une course aux armements assumée, une désescalade avait semblé possible en 1989 avec la chute du mur de Berlin. Mais elle a été de courte durée. Des pays qui émergeaient très peu au tableau des plus militarisés, comme la Chine, l'Inde ou le Brésil, se sont engagés dans cette course. Désormais, la Chine court en tête, talonnant les États-Unis. Et les pays ayant développé de fortes industries militaires encouragent les acheteurs. La diplomatie est à présent étroitement associée aux ventes d'armes. La défense des principes, notamment en matière de droits humains, plie devant les intérêts des complexes militaro-industriels.



Des inégalités grandissantes

Les inégalités sont de plus en plus marquées et sécrètent un fort sentiment d'injustice. Longtemps, l'on a mis l'accent sur les inégalités entre pays industrialisés ou développés et pays qui ne parvenaient pas à amorcer leur développement. Si les écarts restent grands entre les États, les inégalités entre individus à l'intérieur d'un même État sont dénoncées de toutes parts. En réalité, ce qui devient plus lisible, c'est l'incompatibilité radicale entre le capitalisme et la démocratie. Le premier engendre les inégalités et les nourrit. Son principe fondé sur la nécessité de satisfaire les exigences des actionnaires en matière de rendement du capital et sur la concurrence entre les entreprises avec absorption des plus faibles par les plus fortes ne peut pas coexister avec le principe démocratique qui a pour ambition le bonheur commun à partir d'une préoccupation de tous. C'est pourquoi, alors que le capitalisme est

devenu une loi universelle, tous les États qui prétendent être des démocraties sont secoués par des mouvements populaires, tels qu'on en a vu en France avec les Gilets jaunes, ou ailleurs comme au Chili. Les États entrent donc dans des politiques répressives. Là où la démocratie n'a jamais été qu'un leurre, l'État tente de garder la maîtrise de l'économie au profit d'une oligarchie, ou d'une classe dirigeante, ou de l'armée (Algérie, Chine, Hong Kong, Birmanie). L'on voit dès lors, d'un bout à l'autre de la planète, une fracture de plus en plus prononcée entre chaque État et son peuple. Et les États tentent de combler cette béance en excitant les sentiments nationalistes. La situation créée par ces différents éléments se développe sur un terrain politique marqué, d'une part, par la division du monde en États souverains brandissant le principe de non-ingérence pour n'avoir de compte à rendre à quiconque et, d'autre part, par des institutions internationales faibles et déconsidérées.



La démocratie vidée de sa substance

La souveraineté de l'État, envisagée en tant que principe cardinal du droit international, reste l'obstacle majeur à des perspectives meilleures pour le monde. Les communautés politiques se sont cooptées entre elles pour se reconnaître comme États (laissant certaines d'entre elles à l'écart, comme les Palestiniens, les Sahraouis, etc.) et s'accorder la qualité de souverains comprise comme un pouvoir au-dessus duquel il n'y a rien. Mais la souveraineté est un leurre dans la mesure où le capitalisme international a ôté aux États leur liberté en matière économique et financière, ne leur cédant que le volet dit régalien, c'est-

à-dire le pouvoir répressif. Quant au droit international, la souveraineté en fait une rhétorique déclamatoire dans la mesure où toute règle de ce droit ne devient effective au sein d'un État qu'avec la volonté explicite de celui-ci. C'est ainsi que les pactes internationaux sur les droits de l'homme ou les conventions de Genève sur le droit humanitaire en cas de conflit armé sont sans effet pour tous ceux qui souffrent de violations de ces textes et n'ont aucun recours pour les faire appliquer.

L'impuissance des institutions internationales

Les institutions internationales créées après la Seconde Guerre mondiale

n'ont pas rempli les fonctions que leurs statuts leur assignaient. Les Nations unies responsables du maintien de la paix et de la sécurité collective ont échoué à assurer celles-ci de manière objective. Dominées par les membres permanents du Conseil de sécurité et par leur division, elles ont surtout servi à protéger les intérêts nationaux de ces cinq États ou de leurs protégés. Cette rupture dans l'égalité entre les États a été fatale à l'institution. Les guerres comme celles qui frappent la Syrie ou le Yémen se déroulent dans l'impuissance assumée de l'ONU.

Les institutions spécialisées créées dans l'orbite des Nations unies et qui devaient favoriser dans divers domaines tout ce qui pouvait conduire à un certain bonheur commun des peuples de la Terre, soit ont été dotées de pouvoirs trop faibles (voir le cas de l'Organisation mondiale de la santé), soit ont été conçues au service du libéralisme économique qui favorise le capitalisme (Fonds monétaire international ou Organisation mondiale du commerce). Il résulte de la situation ainsi décrite que rien n'a permis la naissance du sentiment d'appartenance à l'humanité comme à une communauté politique mondiale. Or les peuples du monde sont désormais inéluctablement ouverts les uns aux autres et sont liés par un destin commun, alors qu'ils n'ont ni les principes de base ni les institutions de nature à les faire vivre ensemble en tant que communauté politique.

Un sentiment d'appartenance à raviver

C'est à cela que nous devons d'urgence remédier. Les périls climatiques et,

plus récemment, la crise sanitaire mondiale ont permis aux peuples de prendre conscience du lien qui les unit. Il faut donner à ce sentiment qui émerge un débouché politique et institutionnel. L'ONU ne peut tenir ce rôle. Il lui faudrait une réforme structurelle. Or, la Charte a mis un verrou indépassable en prévoyant que toute réforme devrait être approuvée par l'Assemblée générale aux deux tiers des voix avec celles des cinq membres permanents. Il faut donc aller de l'avant et commencer (avant que la catastrophe ne nous y oblige dans l'urgence) à penser autrement le monde à venir. Cela suppose d'abord de définir des principes mondialement acceptés. Ils devront comprendre sans aucun doute la prééminence du droit international. Mais celui-ci devra être élaboré de manière démocratique par un Parlement mondial qui est à repenser pour représenter non seulement les États, mais les forces démocratiques de la société mondiale. Ce Parlement devra être l'organe principal d'une nouvelle organisation qu'il faut penser comme une Organisation mondiale des peuples (et non des États). Le désarmement devra être l'une des tâches prioritaires de cette organisation. Et la justice internationale doit, pour jouer son rôle pacificateur, être obligatoire pour tous et non soumise au bon vouloir de chacun comme elle l'est actuellement.

Il est impératif que des ateliers de réflexion sur ce que sera cette construction institutionnelle soient organisés partout afin que les citoyens de tous les peuples du monde prennent leur part à cette nouvelle aventure. ♣

L'indispensable voie féministe du renouveau démocratique¹

Dans un monde où les crises sanitaires, environnementales, économiques et sociales semblent inévitables, le féminisme apparaît comme l'une des clés pour instaurer un projet durable : véritable outil de compréhension de nos sociétés, mais surtout moyen de repenser nos démocraties.

Par Marie-Cécile Naves

Docteure en science politique - Université Paris-Dauphine
Chercheuse associée - Centre de recherches interdisciplinaires (CRI)
Directrice de recherche à l'Institut de relations internationales
et stratégiques (IRIS)

L'histoire du féminisme s'accélère. Sa géographie s'amplifie. Son influence s'étend. Et si, en promouvant le projet politique d'une société durable, les féminismes du XXI^e siècle, de plus en plus visibles, de plus en plus médiatisés, constituaient, parmi d'autres types d'engagements et de rapports au monde, les signes annonciateurs d'un nouveau moment d'émancipation pour toutes et pour tous ?

Il est nécessaire de comprendre et de résoudre les grandes crises mondiales – sanitaires, environnementales, socio-économiques et démocratiques – actuelles. Contre les nationaux-populismes, pouvoirs exerçant leur prédateur sur les autres et sur la planète, qui, de Donald Trump à Jair Bolsonaro, ont fait la preuve de leur incapacité à gérer, en particulier, la Covid-19, le féminisme

fournit de nombreux apports scientifiques et notamment épistémologiques, mais aussi narratifs, pratiques et programmatiques. Il permet d'affirmer une liberté individuelle et une capacité collective de repolitiser les relations sociales, de reformuler les composantes du progrès, de subvertir puis de réinventer le pouvoir au service de toutes et de tous, de recréer du débat et du lien. Cette réinvention passe par un récit et un agenda constructifs, une gouvernance et un leadership inclusifs et coopératifs.

Le féminisme valorise la recherche

Face à la culture du soupçon, du clash et du buzz, face aux désordres de l'information, la référence à la science est indispensable. La recherche pluridisciplinaire est au cœur du féminisme. Les études de genre sont désormais

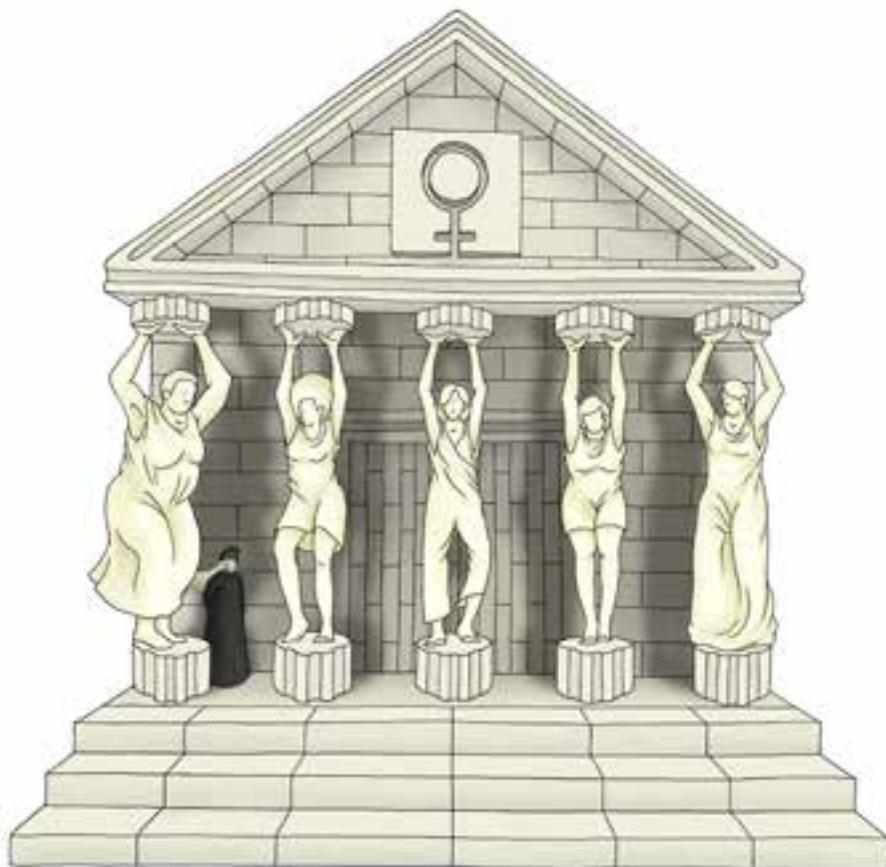
¹ Ce texte issu de Marie-Cécile Naves, *La démocratie féministe. Réinventer le pouvoir*. Il a été publié en ligne sur [www.theconversation.com](http://theconversation.com) le 22 octobre 2020 et est ici reproduit avec l'autorisation de *The Conversation France*.

mobilisées par l'ensemble des disciplines universitaires, et pas seulement par les sciences humaines et sociales, pour réduire les « angles morts » de la compréhension du monde. Le rôle de la recherche, d'une recherche engagée, consiste aussi à faire exister des sujets dans l'espace public pour leur donner une légitimité, pour en montrer l'utilité.

Le féminisme s'appuie par ailleurs sur les expériences de terrain, sur les actrices et sur les acteurs – militant.e.s, citoyen.ne.s, jeunes – pour qu'ils et elles partagent leur savoir, invitent au changement et inspirent, comme la recherche académique, la décision poli-

tique nationale et internationale. C'est grâce aux travaux féministes que les violences sexuelles, les féminicides, les discriminations salariales sont devenues des préoccupations médiatiques et politiques. L'écoféminisme a joué un rôle majeur dans la mise au jour des destructions de la nature et de la biodiversité et du rôle essentiel des femmes en matière de protection des écosystèmes. Les exemples sont nombreux.

Aujourd'hui, les agendas gouvernementaux issus de l'éthique du *care* comme ceux du *Green New Deal* démontrent l'intrication de toutes les formes de domination, mais aussi les interdé-



pendances humaines. La diplomatie féministe et l'Agenda 2030 des Nations unies promeuvent, grâce aux résultats scientifiques et au travail militant, une approche *gender conscious* transversale des politiques publiques. De fait, la lutte contre les inégalités liées à l'identité sexuelle et fondées sur les normes de genre est une ressource pour une contestation élargie, permettant d'articuler toutes les indignations, toutes les revendications d'émancipation et de soutenabilité, partout sur la planète. Car il s'agit aussi de formuler des propositions, pour passer du « non » au « oui ».

Renouveler les pratiques démocratiques

Ce « oui » propositionnel se donne également à voir lorsque le féminisme apporte sa pierre au renouvellement des pratiques de pouvoir. Il s'agit alors d'un style, d'une manière de gouverner qui gagnent du terrain, qui ne sont pas dominateurs, descendants, qui ne sont pas non plus doux ou fragiles. C'est un leadership combatif, exigeant, mais aussi respectueux des adversaires, bienveillant, participatif et ouvert, comme celui que revendique la Première ministre néo-zélandaise, Jacinda Ardern, récemment réélue et dont la gestion de la Covid-19 est plébiscitée.

Qui dit féminisme dit aussi débat, confrontation d'opinions, et refus de la violence. Or, partout, les conditions et les lieux de discussion, de conversation démocratiques sont aujourd'hui fragilisés. Et ce, alors que les citoyennes et les citoyens, mais aussi les plus jeunes, en particulier à l'école, sont en

demande d'échange et de dialogue. Ils et elles veulent participer au monde commun. Là encore, le féminisme a beaucoup à apporter, car il valorise l'imagination, l'inventivité, la création, qu'elles soient intellectuelles, corporelles ou spirituelles, en art, en littérature, en sport, dans la vie quotidienne. Il montre qu'élargir le champ des possibles est non seulement une nécessité, mais une possibilité.

Répondre à un besoin de subjectivité

L'élection de Trump, de Bolsonaro, d'Orbán, et l'héritage qu'ils laissent déjà, sont autant un défi qu'une opportunité pour les démocraties, et au-delà. Un contre-projet politique efficace passera nécessairement par une ambition d'unité, et donc par des entreprises de mobilisation combattant l'individualisme, le repli sur soi, et favorisant l'écoute, le partage, la solidarité, la confiance dans la science. Pour que cela ne reste pas des mots creux, il faut favoriser des lieux, des productions, des processus d'échange. C'est un combat, un engagement, qui prend corps dans toutes les sphères de socialisation.

Une action politique qui se nourrit de la riche histoire et des multiples courants du féminisme pour décrypter le réel dans sa complexité et transformer en profondeur les rapports sociaux, les structures sociales, n'est pas la seule possible. Mais elle est inspirante par sa dimension herméneutique et par sa capacité mobilisatrice et fournit des réponses à un besoin de subjectivité et de liberté largement partagé. ♀



Marie-Cécile Naves, « La démocratie féministe. Réinventer le pouvoir », Paris, Calmann-Lévy, 2020, 320 pages.

La Sécurité sociale, un besoin vital

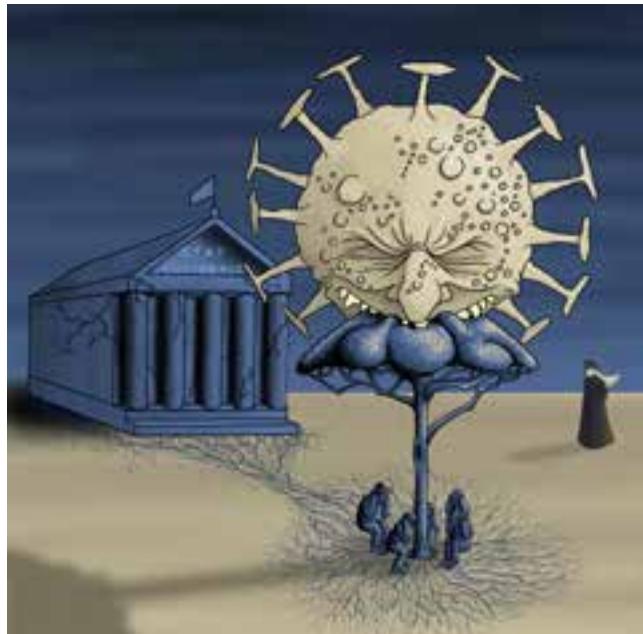
La crise sanitaire et la crise socio-économique qui s'ensuit réinterrogent l'idéal d'un État providence qui assurerait la sécurité et l'égalité des droits sociaux. Pourtant, l'État n'a jamais autant que ces derniers mois été sollicité pour apporter son support aux plus précaires. Qu'attendons-nous véritablement de l'État ? Quelle est la vision de la Sécurité sociale qui découle de cette pandémie ?

Par Jean-Pascal Labille
Secrétaire général - Solidaris

En 2012, Solidaris lançait son Thermomètre, un programme d'enquêtes qui entendait aborder en profondeur et sans tabou les problématiques sociales et politiques qui constituent aujourd'hui des enjeux majeurs puisque déterminant le bien-être des individus. Ainsi, en septembre de l'an dernier, Solidaris remettait une nouvelle fois l'ouvrage sur le métier avec l'objectif de comprendre les rapports que nos concitoyens entretiennent avec la Sécurité sociale et, plus largement, avec la solidarité et avec la protection sociale. Car la question centrale est bien celle-là : à l'heure de la pandémie, la Sécurité sociale est-elle encore le socle de la solidarité qui intègre et engage tout le monde dans un destin collectif vers une société plus juste ? En sondant près de mille Belges francophones, le Thermomètre de Solidaris a voulu répondre à cette interrogation.

Un besoin accru de protection

La pandémie de Covid a rendu plus visible ce qui est habituellement caché. Elle a touché davantage ceux et celles qui sont déjà les plus fragiles. Elle a éclairé de façon crue les inégalités béantes et les situations insupportables de notre société. Elle a montré aussi certains gestes de solidarité spontanés dont on peut se demander s'ils persisteront lorsque la pandémie se calmera. Elle a mis en évidence que sans les « derniers de cordée » si mal considérés, la société ne fonctionne simplement plus du tout. Elle a mis surtout les États en situation de devoir engager des budgets très importants pour sauver des vies à défaut d'avoir maintenu depuis des années des dépenses de santé publique en ligne avec les besoins. Et donc la société est bel et bien plongée dans un abîme de perplexité concernant son avenir, avec



des peurs qui s'expriment, des incertitudes qui dominent, des anxiétés diverses et profondes qui apparaissent et une crise sociale qui s'annonce.

Logiquement, la tentation de se préserver encore davantage devient un impératif vraiment majeur pour chacun. Protection sanitaire, mais aussi sociale, financière, affective, émotionnelle, culturelle, identitaire. Dans ce contexte, il importe sans aucun doute de réhabiliter la notion d'État comme vecteur de l'intérêt général et comme porteur d'une stratégie à long terme des enjeux collectifs. La crise de la Covid a bien illustré ce qu'il en coûtait de ne pas le doter des moyens de son action. Il faut doncurgemment promouvoir l'idée d'un État juste, car le sentiment de beaucoup de citoyens – et ce Thermomètre le prouve – n'est pas qu'il y a trop d'État, mais que celui-

ci est injuste à l'égard de certaines catégories, qu'il ne lutte pas contre les inégalités et les discriminations.

Pour un État plus préventif que curatif

Partant de ce constat, deux notions importent plus que tout. La première porte justement sur la Sécurité sociale. Il ne suffit pas de la définir comme un système d'assistance aux plus démunis, ni même comme un système assuranciel accessible à ceux et à celles qui y cotisent. C'est un mécanisme de protection universelle qui doit bel et bien couvrir l'ensemble des citoyens. C'est l'institution d'une citoyenneté sociale où chacun cotise en fonction de ses moyens afin que tous puissent en bénéficier en fonction de leurs besoins. Pilier fondamental de notre société, la Sécurité sociale n'est pas impayable comme certains l'affirment. Il existe aujourd'hui un problème d'affectation de moyens. La richesse publique a été asséchée, mais la richesse privée a crû en raison d'une fiscalité déséquilibrée. Sans doute faut-il aller désormais vers un modèle plus juste et le plus redistributif possible.

L'autre précision porte sur le rôle des services publics. Ce sont des services organisés et opérés par l'État au bénéfice de l'ensemble de la population, services dont on considère qu'ils ne doivent pas être mis en concurrence sur le marché. C'est une définition très large pour dire qu'un service public gère des « communs » : la santé, les transports, l'énergie, mais aussi l'enseignement, la recherche ainsi que la culture. Les

deux enjeux fondamentaux pour les services publics aujourd’hui, c'est d'une part leur assurer un financement adéquat et, d'autre part, faire preuve de courage politique pour les défendre...

Dans ce contexte, nul ne trouvera à contester le fait que nous sommes à la fin d'un cycle historique qu'on appelle le néolibéralisme. Or toute fin de cycle, tout moment de bifurcation possède deux caractéristiques. Il y a d'abord la violence, car les dominants font tout pour maintenir leur pouvoir et leurs priviléges. Il y a ensuite le fait que le paradigme ancien perdure tant que nous n'avons pas imaginé le nouveau. Nous nous trouvons cependant dans cette configuration. Le modèle néolibéral est à bout de souffle, mais il demeurera tant qu'aucune option solide, « une autre voie » n'aura pas émergé : celle d'un monde durable et solidaire, synonyme de remise en question de nos modes de vie, de consommation et de production, mais également de renaissance et de refondation de la démocratie.

Pistes jetées pour une nouvelle voie

Cette dernière passe forcément par un nouveau pacte social, mais aussi par de la conflictualité. Pour y aboutir, il convient à présent de procéder par étapes. Il est d'abord nécessaire de penser la société en liant étroitement questions sociales, environnementales et démocratiques, et ce, dans une perspective de long terme, dont la politique n'a plus coutume. Ensuite, il faut construire un nouveau rapport de forces avec le patronat en empruntant

Le modèle néolibéral est à bout de souffle, mais il demeurera tant qu'aucune option solide, « une autre voie » n'aura pas émergé.

un chemin qui allie un vrai travail de réflexion et une plus grande radicalité. Enfin, il importe de mener un travail d'éducation permanente et d'éducation politique pour permettre aux citoyens de comprendre les enjeux de notre époque et de s'en emparer dans la perspective de la constitution d'un front social, écologique et démocratique pour réinventer l'avenir.

La pandémie de Covid et la crise qu'elle a engendrée marquent le passage d'un monde caractérisé par une certaine insouciance à un monde de l'incertitude. Le dernier Thermomètre de Solidarité a clairement indiqué que la voie des remises en question collectives est non seulement ouverte, mais également vitale pour notre société. La soif de rentabilité et de profits a démontré ses limites. Le moment de changer de cap est venu. Le moment d'un État régulateur, protecteur et arbitre avec le plus haut sens de l'intérêt général d'une part, plus préventif et agissant le plus en amont possible d'autre part, en capacité forte de gérer les grandes crises (financières, sociales, sanitaires, environnementales, migratoires...) est enfin arrivé. La feuille de route est porteuse d'espoir pour un monde d'après qui fasse davantage rimer liberté, égalité et dignité afin de faire aventure humaine et solidaire commune. ♫

Des droits lourdement atteints par le virus

Circuler, manifester, apprendre, aimer, voyager. Tant de libertés se sont refermées sous le flux du vent mauvais de la pandémie. Même la liberté de parole ou celle d'être sceptique semblent avoir pris de sérieux coups dans l'aile. Au nom du combat contre un virus, les autorités ont dégainé, plus ou moins à propos, de nombreux arrêtés ministériels, des textes qui n'ont donc jamais été soumis à un débat public ou encore parlementaire. Un état d'exception que les démocrates n'auraient jamais laissé s'installer en d'autres temps sans hurler.

Par Frédéric Soumois
Journaliste

Est-ce le silence des pantoufles confinées qui prévaut ? Car ce qu'on admet pour réagir instantanément à un péril comparable à une inondation massive ou à un cataclysme géant, on ne devrait pas le voir se perpétuer au-delà de quelques semaines. « Le testing a été un échec, la vaccination pédale, les mesures sont toujours aussi restrictives, et tout ça sans qu'elles aient été discutées au Parlement. C'est un scandale, parce que cette fois, ils avaient le temps de le faire. Sur le fond, je n'ai pas la compétence d'estimer si les mesures sont bonnes ou non, mais sur la forme juridique qu'elles prennent, ce n'est pas admissible. Nous avons besoin d'un vrai débat public », explique Xavier Van Gils, bâtonnier de l'Ordre des avocats francophones et germanophone. Pour qui « la situation ne peut pas être pire ».

Info ou intox ? Pour la Ligue des droits humains, la crise sanitaire n'est que

l'arbre qui cache la forêt. « La non-saturation des lits intensifs est devenue sacrée, l'objectif à atteindre. Mais cela à tout prix ? Nous ne disons évidemment pas qu'il faut laisser filer une situation qui conduirait à des décès par défaut de soins, mais nous ne pouvons que constater, en même temps, qu'en France ou en Belgique, les digues ont sauté face à un État de plus en plus sécuritaire. Où l'on emploie des caméras à tout propos, où l'on veut conserver trente ans des données utiles quelques mois, où les services de police et de renseignement semblent obtenir toutes les latitudes », explique Pierre-Arnaud Perrouty, directeur de la Ligue, qui vient de publier son rapport 2020 de « l'État des droits humains en Belgique ». « Notre crainte essentielle est que ces dérives d'un État sécuritaire survivent à la fin de la crise sanitaire – que chacun appelle de ses vœux. Il ne s'agit pas ici de remettre en cause la

gravité de la menace sanitaire, mais de réfléchir à ce que nous sommes prêts à perdre en termes de démocratie au nom de la lutte contre la pandémie. Et de voir comment nous reviendrons ensuite en arrière. »

Un contrôle démocratique amputé

L'expert en droits humains note une communication « particulièrement infantilisante ». On livre quelques chiffres le matin, quelques mesures sorties d'un chapeau, on assène quelques indices aux noms peu compréhensibles et cela doit suffire pour modifier profondément le comportement du citoyen. « Certes, il y a eu des améliorations récemment. Mais c'est sous la pression du citoyen qui, au bout d'un an, se demande combien de temps il va vivre amputé de ses libertés avec des

arguments minimaux, voire indigents. Nous constatons notamment que l'on construit de nombreuses bases de données, dont les contours sont peu ou mal justifiés et les balises insuffisantes. Faut-il conserver trente ans la liste de qui est vacciné et qui ne l'est pas, avec une série de données médicales ? C'est pourtant ce que prévoit un arrêté ministériel. Celui-ci récolte une flopée de reproches et de mises en garde de l'autorité de protection des données. Que fait le gouvernement ? Il passe outre. Et ne semble pas inquiet de voir de nombreux postes au sein de cette autorité de protection des données occupés par de hauts fonctionnaires. Une situation tout à fait contraire à la loi européenne. Mais que la Belgique enfreint sans vergogne. Cette situation, qui existait avant la crise, devient critique quand il s'agit de données aussi sensibles que



La vigilance ne peut s'exercer sans un troisième pouvoir solide, voire brillant. Or la presse d'opinion est quasi morte, les grands journaux licencient, la pagination s'étoile, les pages de foot enterrent celles consacrées au débat.

celles de la santé. » D'où l'intérêt de passer au crible la première loi « Covid » enfin déposée par le ministre de l'Intérieur, près d'un an après le début de la crise. « Les droits et les libertés ont également une dimension collective », rappelle Pierre-Arnaud Perrouty. « Ils concernent souvent les rapports entre les individus, ils sont revendiqués le plus souvent au sein de collectifs de citoyens, ils sont et doivent être protégés par des collectifs. Les droits et les libertés n'existent que par l'activité coopérative des êtres humains entre eux. »

Un accès aux sources d'informations limité

Et cette vigilance ne peut s'exercer sans un troisième pouvoir solide, voire brillant. Or la presse d'opinion est quasi morte, les grands journaux licencient, la pagination s'étoile, les pages de foot enterrent celles consacrées au débat (et les débats relèvent davantage de la juxtaposition d'opinions différentes que de l'analyse critique, NDLR). « Le plus inquiétant, c'est de constater une dégradation constante non seulement dans des pays

“à risque” de respect de la démocratie, mais aussi dans de nombreux pays occidentaux », note Ricardo Gutiérrez, secrétaire général de la Fédération européenne des journalistes. « Et ces dommages se sont aggravés lors de cette crise. Des torts extraordinaires ont été infligés à la pratique d'un journalisme libre et indépendant par le biais d'actions des autorités de l'État qui ont imposé des risques et des interférences supplémentaires aux médias pendant la pandémie de Covid-19. Les gouvernements de toute l'Europe ont adopté des lois et des règlements d'urgence, qui ont imposé des restrictions extraordinaires aux activités des journalistes, notamment au moyen de lois et de règlements nouveaux ou renforcés liés à l'ordre public et à la diffusion d’informations fausses ou trompeuses ». Par conséquent, les journalistes risquent des sanctions pénales, y compris de longues peines d'emprisonnement, en raison de leurs enquêtes. Des limitations arbitraires ont effectivement été imposées aux droits fondamentaux des personnes à travers l'Europe de bénéficier d'un accès libre et gratuit à des informations non censurées et provenant de diverses sources. »

Au total, 201 alertes à la liberté des médias ont été publiées sur la plateforme mise en place par le Conseil de l'Europe – près de 40 % de plus qu'en 2019. Faits exotiques dans des pays lointains ? La Belgique a connu six de ces alertes. Et l'État belge n'a répondu à aucune demande d'éclaircissement, contrairement à ses engagements formels. Faites ce que je dis... ♦

Les conditions d'une nouvelle approche de notre environnement

L'origine zoonotique de la pandémie a remis l'importance du respect de l'environnement sur le devant de la scène. Mais cela semble encore insuffisant eu égard aux défis qui nous attendent. Quelles solutions devons-nous rapidement trouver afin d'éviter les bouleversements climatiques et environnementaux qui sont annoncés ? Et surtout, comment les mettre en place ?

Par Edwin Zaccai

Professeur et membre de l'Institut de gestion de l'environnement et d'aménagement du territoire - ULB

Les confinements dus à la gestion de la Covid-19 ont entraîné une baisse d'environ 6 % des émissions de CO₂ dans le monde en 2020 par rapport à 2019. Pour la première fois depuis bien longtemps, la courbe de ces émissions qui réchauffent le climat de notre planète a diminué. Mais avec quels coûts et quelles augmentations – elles aussi exceptionnelles – des inégalités¹ ! Six pour cent, c'est l'ordre de grandeur dont il faudrait réduire les émissions chaque année pour respecter pleinement l'objectif de l'accord de Paris. On peut non seulement prédire que ce ne sera pas le cas en 2021, mais on peut pronostiquer au contraire qu'elles s'intensifieront. Les émissions sont avant tout le résultat de notre énorme dépendance aux énergies fossiles : charbon, pétrole et gaz². Tant que des millions d'usines, de moteurs, de chauffages continuer-

ront à en brûler, les émissions se poursuivront.

Redresser la barre par l'action

Le programme du *Green Deal* a permis d'adopter des objectifs de réduction d'émissions de 55 % au sein de l'Union européenne entre 1990 et 2030. Cela signifie un effort à fournir en dix ans d'une intensité six fois plus élevée que sur la période antérieure. Il faut aussi rappeler que l'Union européenne ne compte que pour 10 % des émissions mondiales. D'autres grands pays se positionnent en faveur d'efforts à mener et la COP26 de fin 2021 sera à nouveau un rendez-vous clé pour confirmer ces annonces.

Les politiques climatiques sont prises dans un terrible dilemme qui menace

1 « La pandémie de Covid-19 pourrait avoir fait basculer environ 100 millions d'individus dans l'extrême pauvreté, le pire recul en une génération », écrit le PNUD dans son « Rapport sur le développement humain 2020 ».

2 Edwin Zaccai, *Deux degrés. Les sociétés face au changement climatique*, Paris, Presses de Sciences Po, 2019.



3 C'est-à-dire 8 % du total.
Cf. Jean-Pierre Raskin, « Impacts écologiques du hardware : situation et pistes de solutions », intervention lors de la vidéo-conférence sur cedd.pes.com « Impacts écologiques des TIC. Quelle ampleur ? Quelles solutions ? », d'après un rapport de *The Shift Project*, 2 mars 2021.

de saper la crédibilité même de l'action politique. D'un côté, les rapports scientifiques démontrent sans ambiguïté que, faute de diminution des émissions de plusieurs pourcents par an, nous allons vers des bouleversements dangereux. Ceux-ci se profilent déjà comme effrayants avec des incendies majeurs, des cyclones plus forts, des phénomènes de sécheresse et la modification des saisons. Et, de surcroît, d'ici deux ou trois décennies, ces bouleversements pourraient causer de très grands troubles, y compris sociaux et politiques. D'où la proclamation d'objectifs ambitieux dans des États démocratiques, mais aussi peu producteurs

d'énergies fossiles (comme l'UE), et où l'économie est plus tertiaire qu'industrielle. Déjà, dans nos pays, la tâche sera difficile à mener à bien et, dans le reste du monde, on voit cette transition plus lente encore. Le dilemme est celui d'affirmer des buts nécessaires en se heurtant à la difficulté profonde de les honorer.

Trois axes de propositions transformatrices

Du côté des propositions, les réformes structurelles à entreprendre sont en partie identifiées, même si elles ne font pas l'unanimité et se heurtent à de nom-

breuses résistances. Résumons-les en trois axes.

Du côté des technologies, accélération vers les énergies renouvelables et les techniques de réduction de consommation. Mais aussi critères écologiques à respecter dans l'utilisation d'autres techniques. Par exemple, la numérisation du monde par les TIC entraîne une augmentation telle que les émissions associées pourraient dépasser celles des véhicules automobiles dans le monde dès 2025³. Il n'est plus possible de concevoir des innovations technologiques sans respecter des critères de pollution : à enseigner dans les instituts de formation, à diffuser dans les milieux professionnels, à réguler par des normes.

Du côté de l'économie, les changements à mener sont cruciaux également. D'abord, une réforme des prix qui favoriserait les énergies non carbonées, en acceptant que l'énergie soit plus chère pour éviter des impacts climatiques incomparablement plus coûteux. Or, aujourd'hui, les énergies fossiles restent subventionnées... Un deuxième point (il y en a d'autres) est la transparence sur les investissements en carbone des grands fonds financiers, c'est un mouvement en cours qui met les investisseurs face aux objectifs de réduction adoptés (notamment par l'accord de Paris).

Du côté sociopolitique, d'autres transformations sont à effectuer. Le logiciel de croissance de la consommation comme identifié au bonheur ne correspond plus aux limites de nos écosystèmes. Une nouvelle place de l'humain est à trouver, non seulement parmi les autres espèces, mais par rapport au sys-

tème économique. Celui-ci a situé en son centre l'efficacité et les gains obtenus de cette façon. Et, en effet, l'efficacité des productions de biens et de services s'est accrue à un degré inimaginable par les générations qui ont précédé. Mais ce succès s'accompagne d'un terrible double échec qui délégitime le système actuel. Le rendement croissant dans l'utilisation des ressources n'a pas mené à en employer moins (c'est ce que l'on appellerait la sobriété), mais au contraire à en employer plus, du fait de la croissance sans fin inhérente au capitalisme et au productivisme. D'où une menace écologique, sans parler de la perte de sens pour des individus devenus « ressources humaines ». D'autre part, les gains ainsi réalisés ont été accumulés de façon disproportionnée par les individus déjà les plus riches. Aboutissant à ces rapports annuels désespérants où les inégalités ne font que croître vers des niveaux pharaoniques⁴.

Du côté du monde vivant

La croissance de la population humaine et surtout celle de son pouvoir technologique provoquent de très profonds impacts sur le monde vivant. Le mouvement général est celui d'une artificialisation du vivant au détriment des équilibres antérieurs. Un chiffre marquant est le poids total de tous les mammifères encore non domestiqués passé aujourd'hui à quinze fois moins que celui des animaux d'élevage⁵. C'est avant tout l'expansion des zones agricoles aux dépens des espaces non cultivés qui a mené à ce qu'on peut qualifier aujourd'hui de début de la sixième extinction. L'envahissement des zones autrefois occupées par d'autres espèces

4 Selon le « Rapport sur les inégalités mondiales 2021 » d'Oxfam, 1 % les plus riches posséderaient plus de deux fois les richesses de 6,9 milliards de personnes.

5 Yinon M. Bar-On, Rob Phillips et Ron Milo, « The Biomass Distribution on Earth », dans *PNAS*, 18 juin 2018.



s'accompagne de polluants redoutables comme les néonicotinoïdes en agriculture qui déciment très fortement les insectes et, par conséquent, leurs prédateurs. Les zoonoses sont en croissance du fait de l'accroissement de l'élevage et de la déforestation : ceux-ci augmentent le nombre de contacts avec les humains et des réservoirs de virus. L'épisode disruptif de la Covid-19 est-il de nature à faire prendre conscience de cette notion de *One Health* dans laquelle la santé des écosystèmes est en connexion avec celle des humains ?

Un certain nombre de principes énoncés ci-dessus pour le climat sont également favorables à la protection de la biodiversité. Mais il faut aussi des normes spécifiques, en particulier sur

l'exploitation agricole, et plus généralement des formations adéquates dans tous les domaines professionnels où la nature ne serait plus considérée comme un ensemble de ressources dont on ne se soucie que pour les exploiter. Ici aussi, c'est aller à rebours de fonctionnements bien établis. La partie n'est cependant pas perdue, vu la sensibilité croissante à ces sujets. Un point clé pour ces transformations écologiques profondes et de longue haleine sera la question des inégalités sociales. Sans les réduire, le système politique sera délégitimé. Et sans prendre en compte les inégalités des situations face aux politiques environnementales (hausse du prix de l'énergie, contraintes sur les agriculteurs, et mille autres sujets), celles-ci ne dépasseront pas les propositions répétitives. ♦

Pour une gouvernance polycentrique

Face à cet anthropocène qui bouscule notre horizon et pour que le « monde d'après » ne soit pas pire que celui d'avant, l'économiste Benjamin Coriat nous invite à rejoindre le mouvement des communs. Cette nouvelle façon d'habiter le monde permettrait, selon ce professeur émérite de la Sorbonne, de repenser l'action publique parallèlement, à l'échelle locale et globale.

Propos recueillis par Sandra Evrard
Rédactrice en chef

On fait beaucoup référence au « monde d'après » depuis un an : que pensez-vous de cette expression ?

L'expression est apparue pendant le premier confinement, une période de sidération, car personne n'imaginait qu'en 2020, nous allions être confinés selon une méthode issue du Moyen Âge. Nous avons d'abord essayé de comprendre ce qui nous arrivait, puis est venue l'idée que le choc était tellement fort que l'on n'en sortirait pas identiques, ni psychologiquement, ni dans nos relations sociales, ni dans l'organisation générale de la société. Ce débat était animé par un certain optimisme quant aux bêtises qu'on n'allait plus faire, comme de détruire la nature ou d'accepter les inégalités, etc. Malheureusement, au bout du troisième confinement (en France, NDLR), on s'aperçoit qu'il n'y a pas grand-chose qui va changer. Nous sommes dans une période totalement catastrophique du point de vue de l'emploi et davantage encore dès que l'on retirera la perfusion dans laquelle se trouve l'économie... Le monde d'après,

j'ai presque envie de dire que ça va être le monde d'avant en pire et ce n'était pas du tout ce que l'on espérait au début de la pandémie. Autant je pense que la discussion sur le monde d'après a lieu d'être, parce que ce que nous avons vécu et vivons encore constitue un événement majeur dont il est nécessaire de tirer toute la signification, autant, comme je vois venir les choses du côté de nos gouvernants, ils n'ont qu'une seule hâte : refermer la parenthèse et repartir comme avant, ce qui ne conduira qu'à de nouvelles crises.

Dans votre dernier livre, vous revenez sur le concept « des communs » qui est développé, à la base, par Elinor Ostrom. Est-ce aujourd'hui la solution, s'il fallait en trouver une parmi d'autres, pour répondre à l'urgence actuelle ?

Je le pense. Je suis stupéfait de la quantité d'initiatives dans tous les pays du monde et de leur vitalité dans les domaines les plus divers. La thèse de mon livre, c'est de dire qu'on est entrés dans une nouvelle période histo-



Benjamin Coriat,
« La pandémie,
l'anthropocène et
le bien commun »,
Paris, Les liens
qui libèrent, 2021,
224 pages.

rique – et je pèse mes mots – avec d'un côté la figure de l'anthropocène qui va nous imposer des destructions et des malheurs de plus en plus prononcés si l'on ne s'y attaque pas de manière très sérieuse, et en même temps nous avons tout ce mouvement des communs dont je pense qu'il est potentiellement porteur des solutions. Pourquoi ? Car l'anthropocène, c'est, pour l'essentiel, des gaz à effet de serre, la destruction de la biodiversité, les déforestations en masse, la fonte des glaces, et maintenant des épidémies et pandémies à répétition. Et qu'est-ce qu'il y a là derrière ? Le non-respect et la non-protection de nos grands biens communs naturels, c'est-à-dire les forêts, les pôles, les mers... Plus que jamais, pour faire face à l'anthropocène et justement ne pas s'en tenir à des solutions qui ne viseraient que des conséquences et pas leurs causes, il faut en venir à la protection de nos grands biens communs naturels qui ont un impact global.

Toutes ces questions, on sait qu'elles sont pertinentes, qu'elles sont justes, mais il y a une difficulté à les rendre effectives.

J'ai une position de plus en plus « ostromienne » là-dessus qui consiste à penser qu'il faut poursuivre les négociations internationales (les COP, les réunions du G7, etc.) même si la coopération internationale a beaucoup de mal à aboutir. Mais parallèlement, les communautés « du dessous », à tous les niveaux, doivent aussi mettre en œuvre des solutions locales, sans attendre. Elior Ostrom appelle cela la gouvernance polycentrique. Après s'être mis d'accord sur de grands objectifs – par exemple,

la réduction des gaz à effet de serre ou de cesser les déforestations de masse, il faut que chacun déploie ses solutions, les rende publiques pour que les autres s'y ajustent, les imitent, les complètent, etc.

En Amazonie, les activistes verts issus des communautés autochtones se font assassiner, par manque de protection de leurs droits et de leurs actions, donc ce n'est pas toujours simple d'appliquer les solutions localement, dans certaines parties du monde.

Oui, je pense que c'est un grand combat dans lequel, pour le moment, le rapport de forces est inégal et beaucoup de gens tombent. Mais, vous savez, pour arriver à la journée de huit heures, il y en a eu des grèves, des tirs de l'armée sur les manifestants... Malheureusement, on est de nouveau dans une période de ce genre. Quand je dis que c'est un moment historique, c'est une échelle pluridécennale que j'ai en tête, tout ne sera pas fait la semaine prochaine.

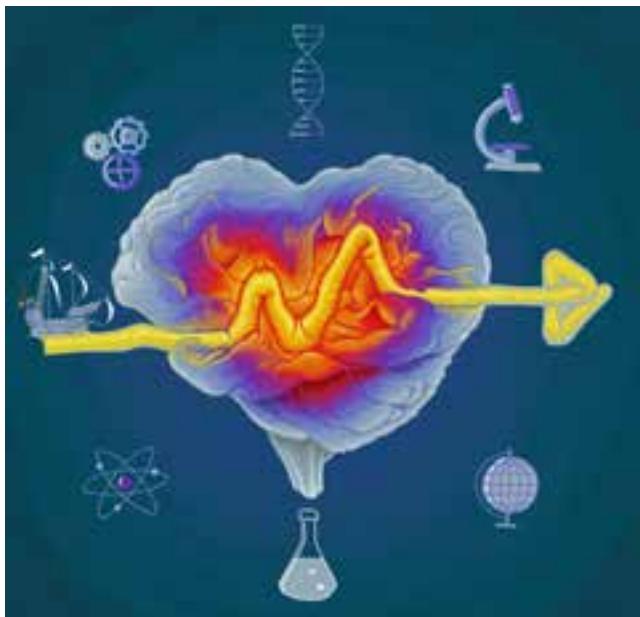
Dans votre livre, on se pose la question de l'application de cette notion de biens communs à large échelle, et vous citez l'exemple italien de la commission Rodotà, qui entendait lutter contre la privatisation de l'eau. Cet exemple-là ne pourrait-il pas être extrapolé à une échelle plus globale ?

Absolument. L'épisode de l'eau et de la définition juridique du bien commun par la commission Rodotà est tout à fait fondamental. Pour rappel, cela fait référence à Berlusconi qui, voici quelques années, faisait passer des décrets un peu « scélérats » visant la privatisation des services publics. L'eau s'est trouvée en

première ligne. Et ce qui est très intéressant, c'est que cette lutte s'est menée sur le thème non pas de l'eau en tant que service public, mais sur le thème de *l'acqua bene comune* (l'eau est un bien commun). Et, comme tel, un bien commun n'est pas privatisable, car il appartient à tous. C'est la notion romaine des *res publica*, selon laquelle les « choses publiques » ne peuvent pas être privativement appropriées. Dans cette approche, une chose n'est pas non plus naturellement publique, elle le devient par délibération citoyenne, j'insiste sur ce point. On décide que l'eau est un bien commun, que l'éducation est un bien commun, que la santé est un bien commun... À partir de ce moment-là, on légifère dans une double direction ; d'un côté pour que l'accès à tous soit garanti, y compris pour les plus pauvres, et d'un autre côté pour que ce bien soit préservé pour les générations futures.

Vous abordez aussi la question cruciale : celle de la gouvernance. Et vous donnez l'exemple des « commis de confiance » comme modèle de gestion démocratique. Pourriez-vous étayer cette idée ?

Oui, les « commis de confiance », c'est une institution qui date de la Révolution française. Durant la période des états généraux, au moment de prendre certaines décisions, des collectivités locales – à différents niveaux – élisaient des commis de confiance mandatés sur une question précise sur laquelle ils devaient rendre compte. C'est une forme d'exercice de la démocratie qui complète la démocratie élective et participative. Les commis sont élus pour une tâche précise. Pourquoi ? Parce qu'il a été démontré que donner des mandats



généraux ne fonctionne pas. Des gens élus pour accomplir un programme donné font ensuite le contraire, sans aucun état d'âme. Et cela alimente le complotisme. L'exemple de la Convention citoyenne sur le climat, qui vient notamment de s'achever, est un formidable déni de démocratie.

Vous dénoncez un système de castes ou de réseaux de « l'entre-soi » qui entravent le changement.

Oui, je n'ai malheureusement plus aucun doute là-dessus. Le néolibéralisme a réussi cela : faire en sorte qu'il y ait une élite qui circule de la grande entreprise à l'administration, à des agences de régulation. Ces personnages sont construits sur le même moule. Ils partagent tous le même point de vue et, comme ils savent qu'un jour, ils se retrouveront à la direction d'une multinationale, ils ne vont pas s'en prendre à elle.

Ce sujet est compliqué, parce que c'est évidemment ce que reprochent les complotistes. Comment peut-on apporter de la nuance dans un fait qui est un problème et une vision qui serait un peu plus étayée que celle des « élites pourries... » ?

Comme vous pouvez vous en douter, je suis vraiment ennemi du complotisme et j'essaye de le combattre par tous les moyens. Mais il est vrai qu'un certain nombre de complicités ou de mensonges proférés par des personnalités publiques nourrissent le complotisme. La vraie lutte contre le complotisme, c'est d'avoir des responsables intègres qui, quand ils ne savent pas, le disent et qui justifient ce qu'ils ont à dire. Le fait que de hauts responsables ont affirmé au début de la pandémie (en France par exemple) que porter des masques était dangereux, c'est insensé ! Comment voulez-vous que cela ne nourrisse pas la défiance ? De plus, on retrouve ensuite ces personnes dans des fonctions de prestige, ils ne sont pas sanctionnés pour leurs mensonges, mais récompensés pour services rendus !

Vous êtes cofondateur des Économistes atterrés, vous avez toujours jeté un autre regard sur l'économie que celle de la doxa. Aujourd'hui, face à l'urgence dans laquelle nous sommes, quel est l'axe prioritaire à adopter ?

Ce serait d'abord une politique industrielle active autour de la transition écologique et sociale. La deuxième priorité, c'est une réforme radicale du système de santé qui permette de faire face à cette épidémie et aux suivantes – il n'y

a aucun doute là-dessus, surtout si l'on introduit dans ce système de santé la question des retraites et du quatrième âge. La troisième priorité, ce sont les jeunes et l'emploi. Si l'on était capables, à travers des grands programmes, de faire de cette génération Covid la génération de la transition écologique, en l'insérant dans des projets majeurs, on aura tout gagné.

C'est un peu ce que préconise la Commission européenne avec ces milliards qui sont dégagés et redistribués aux États européens contre des projets durables.

Oui, mais la Commission, elle est dans la rhétorique... Je suis un Européen convaincu, mais je pense que la Commission n'a pas les moyens, en termes financiers ou institutionnels, d'impulser cette transition. Elle est trop rongée par des contradictions d'intérêts entre États. Au mieux, elle peut arriver à des déclarations. Regardez le groupe de Visegrád sur la question de la pandémie : ces États sont complètement sortis des clous. Ils ont opté pour le vaccin Spoutnik, voire des vaccins chinois... Tout comme ils étaient sortis de la question de gestion de l'immigration ou du respect des droits fondamentaux. Il faudrait que l'Union soit capable de réagir et de montrer son utilité. La balle est dans son camp. Sera-t-elle capable d'impulser une direction ? J'en suis arrivé à une espèce de fatalisme ; je me suis longtemps battu pour essayer de faire en sorte qu'elle joue vraiment son rôle, mais je pense que ce n'est pas possible. Il faut faire avec : elle est dans le paysage et sans doute y restera, comme l'OMS. ♦

Et si on enseignait le futur à l'école ?¹

Parmi les idées pour retrouver le goût de l'avenir figure l'enseignement du futur à l'école. Plus que de cours sur les biotechnologies ou le transhumanisme, nous avons besoin d'apprendre, dès le collège, à réfléchir au monde qui vient pour mieux l'appréhender et le réorienter.

Par Benjamin Leclercq
Journaliste

Il fut, en 2020, sur toutes les lèvres. Alors que le présent était haché menu par un virus à l'appétit planétaire, l'invoquer devint un réflexe, le nouveau geste barrière contre les affres de l'inconnu. Et les prescripteurs contemporains – journalistes, philosophes, politiques – d'inviter tous azimuts à le penser, l'imaginer, l'anticiper ou le construire. Il ? Le fameux « monde d'après ». Car, le nez dans le guidon de l'instant, nos sociétés se sont pris le futur en pleine figure. Incapables d'anticiper, de prévoir, de réagir à temps. Comme si elles n'avaient pas été programmées pour. Comme si elles n'avaient jamais appris.

Et si l'heure était venue de s'y mettre ? L'école enseigne bien l'histoire, alors pourquoi pas le futur ? L'Empire romain, le couronnement de Charlemagne, les bombardements d'Hiroshima et de Nagasaki ou la chute du mur de Berlin, c'est important, certes. Quid, cependant, de l'avènement des cyberguerres et des biotechnologies, de l'humain augmenté, de la colonisation

de Mars, ou encore de la fin du travail et de la vie privée ? Les sujets et les imaginaires en matière de futurs possibles ne manquent pas...

Le risque de la prophétie

Pas si vite, préviennent déjà certains : « Le futur ne s'enseigne pas ! » nous oppose ainsi, provocateur, Eirick Prairat, philosophe de l'éducation et enseignant à l'Université de Lorraine. « D'abord, parce que le futur est intrinsèquement imprévisible. » Évidemment. « Qui pouvait imaginer, en janvier dernier, qu'une récession sans précédent se profilerait, et que l'origine en serait un virus ? Ou qui, au début des années 2000, aurait pu annoncer l'avènement de la post-vérité ? Nul ne peut dire quelles accélérations saisiront l'humanité dans le futur. »

Seconde raison : « Le futur est ce que nous en ferons collectivement, souligne l'auteur de *Propos sur l'enseignement*². Le risque, à vouloir l'enseigner, c'est de

1 Article initialement mis en ligne sur www.usbeketrica.com le 18 décembre 2020 et reproduit avec l'aimable autorisation d'Usbek & Rica.

2 Eirick Prairat, *Propos sur l'enseignement*, Paris, PUF, 2019, 384 p.

sombrer dans la prophétie. Or les prophéties vendent des futurs tout faits, qui n'arrangent que ceux qui les émettent. »

« Le but n'est pas de donner des leçons, répond Andrea Dusi, cofondatrice en Italie d'une ONG spécialisée dans la pédagogie prospective. D'ailleurs, nous ne pourrions pas : nous n'avons pas les réponses... Juste une tonne de questions. » Et de rappeler que la discipline n'est pas si nouvelle : « En Finlande, il fut un temps – les années 1990 – où le futur était une matière enseignée à l'âge de six ans ! » Le pays scandinave s'est d'ailleurs doté dès 1992 d'un Finland Futures Research Centre (FFRC), et fut l'un des premiers à mettre sur pied des masters en *Futures Studies*.

Impactsscool, l'ONG d'Andrea Dusi, n'est active que depuis 2017, mais elle a frappé fort d'entrée en signant un partenariat inédit avec le ministère italien de l'Éducation. Sa mission : éveiller les 13-19 ans aux problématiques du futur. « Nous explorons avec eux, sous forme de débats, de jeux de rôles et de discussions, des thèmes tels que les technologies émergentes (*blockchain*, biotech, robotique), le changement climatique et le développement durable. » Près de 25 000 jeunes ont suivi ces ateliers, et 500 professeurs ont été formés.

Cette périlleuse entreprise prospective, si elle parvient à éviter les écueils prophétiques et idéologiques, a du sens, concède Eirick Prairat, citant le philosophe Paul Ricœur : « Préparer les gens à entrer dans cet univers problématique me paraît la tâche de l'éducateur moderne. » « Dans un monde où le futur semble se dérober », poursuit

le spécialiste en éthique de l'éducation, « il faut effectivement préparer les nouvelles générations à gérer l'avenir. » À condition de changer de focale et de vocabulaire. Autrement dit, enseigner le futur, non, y réfléchir, oui.

Enquêteur et imaginateur

Eirick Prairat voit deux manières, pour l'éducation, d'aborder le futur. D'abord, en comprenant le présent. « Le présent nous éblouit, son immédiateté nous rend myopes. Seul peut se dire contemporain, disait le philosophe Giorgio Agamben, celui qui ne se laisse pas aveugler par les lumières du siècle et parvient à saisir en elles la part de l'ombre. À mon sens, comprendre cette part d'ombre est l'un des préalables pour pouvoir s'intéresser au futur. »

Seconde nécessité : développer les postures intellectuelles qui permettent l'anticipation et l'invention du futur. Il en distingue deux. La posture d'enquêteur, chère au psychologue et philosophe américain John Dewey ; et la posture d'imaginateur. « Longtemps dénigrée par l'école, l'imagination doit être réhabilitée en tant que posture épistémique et capacité intellectuelle majeure », signale-t-il.

D'aucuns s'y essaient sur le terrain, explorateurs et bricoleurs d'une matière qui n'existe pas. Comme Jean-Baptiste Souday, professeur d'histoire-géographie dans un collège de Pont-de-l'Arche (Normandie). En 2018, il a imaginé, avec une classe de quatrième, un cours dédié au futur et à la prospective s'appuyant sur un cas pratique : l'intelligence artificielle. « D'un

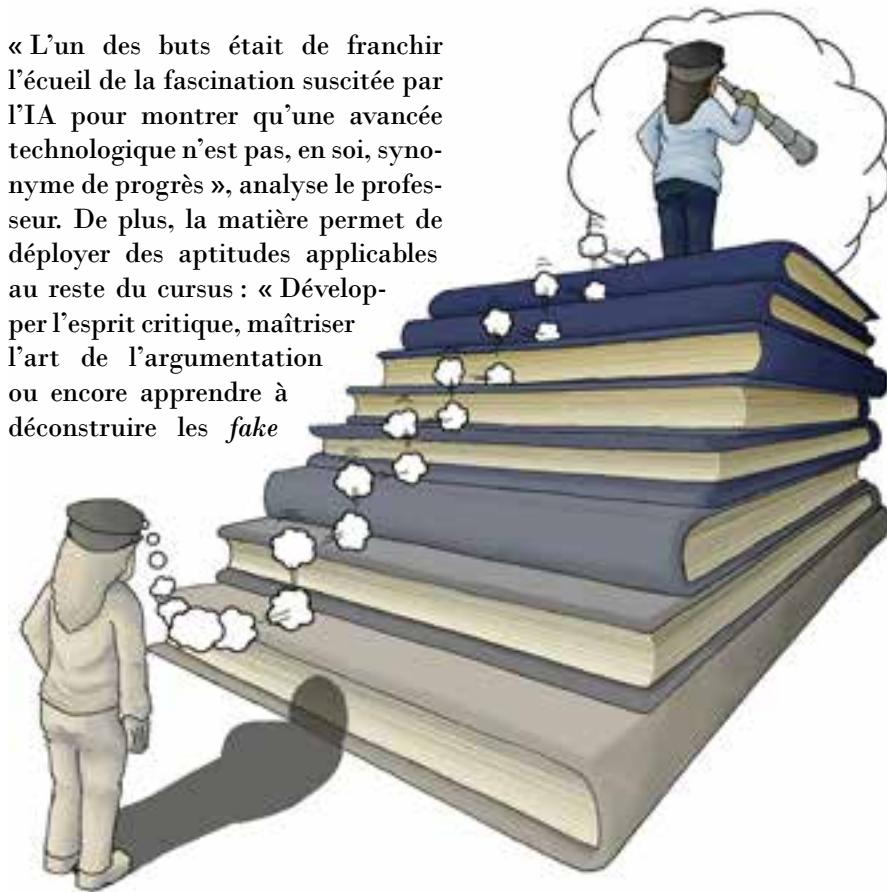
point de vue pédagogique, c'était du véritable hors-piste », se souvient celui qui a dû gratter des heures sur les pauses déjeuner pour mener cette expérimentation. Après un topo du prof sur l'IA, les élèves se voient proposer un jeu de rôles par équipes. Le pitch : une entreprise chinoise veut commercialiser une IA qui contrôlerait nos domiciles. Faut-il l'autoriser ? Des élèves jouent l'entreprise chinoise, d'autres la commission chargée de statuer, des journalistes, mais aussi des groupes de citoyens : « Les écolos soucieux de l'impact carbone, les parano qui craignent la fin de l'humanité ou encore les anxieux en matière de protection des données personnelles. »

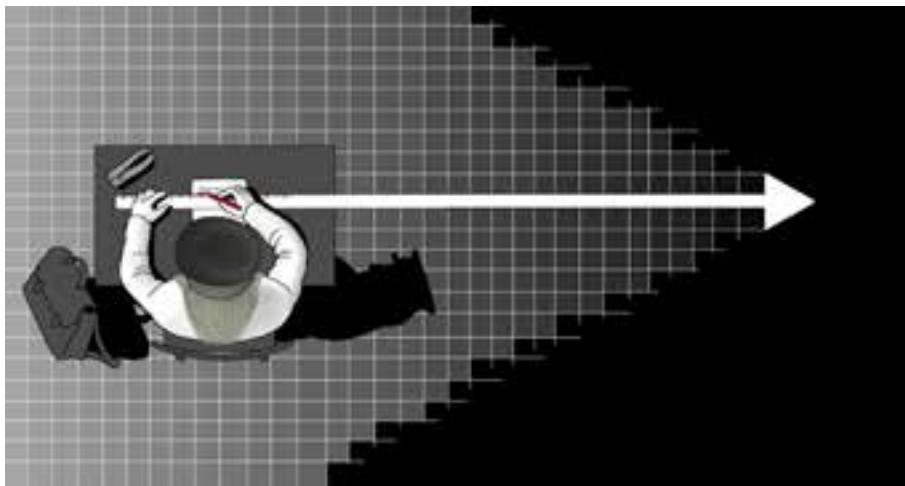
« L'un des buts était de franchir l'écueil de la fascination suscitée par l'IA pour montrer qu'une avancée technologique n'est pas, en soi, synonyme de progrès », analyse le professeur. De plus, la matière permet de déployer des aptitudes applicables au reste du cursus : « Développer l'esprit critique, maîtriser l'art de l'argumentation ou encore apprendre à déconstruire les *fake*

news pour revenir aux faits », énumère-t-il.

« Embrasser l'incertain »

Questionner le futur à l'école aurait une autre vertu. Celle de donner la parole aux enfants sur le monde qu'ils aimeraient habiter. C'est l'un des objectifs de Teach the Future, ONG fondée par l'Américain Peter Bishop, professeur de prospective à l'Université de Houston (Texas). « Après avoir longtemps enseigné la prospective au niveau universitaire, Bishop, constatant les lacunes réflexives de ses étudiants, a eu l'idée d'étendre la discipline aux plus jeunes »,





raconte Erica Bol, directrice Europe de Teach the Future. La Néerlandaise, elle-même professeure de prospective aux Pays-Bas, lui a prêté main-forte pour conforter l'idée à partir de 2014.

Là encore, il n'est pas question d'un enseignement vertical et dogmatique. « *Le future thinking* est d'abord une manière de penser, une capacité à embrasser l'incertain pour être à l'aise et résilient face au changement. » Les modules, en cinq cours et conçus pour les 12-18 ans, s'appuient notamment sur une série télé populaire, *De toekomst is fantastisch* (« Le futur est fantastique »). Ce *Black Mirror* version Pays-Bas figure le monde en 2039, balayant l'éventail des grands fantasmes technobiologiques qui font cogiter nos contemporains : pouvoir de l'IA, grossesse en utérus artificiel, souvenirs numéri-sables et stockables à la banque, corps humains augmentés, eugénisme technologique ou encore espérance de vie allongée par les organes bio-imprimés.

Parmi les programmes pionniers de cette ONG, aujourd'hui active dans une

vingtaine de pays, figure celui instauré à Breda (sud des Pays-Bas), baptisé KinderTrendrede. Des élèves de 10 à 14 ans, issus de plusieurs écoles, se réunissent chaque année pour imaginer leur futur idéal et pour en débattre. À l'issue de ces échanges, ils élaborent une série de dix conseils adressés au maire de la ville. Le document, officiel, est approuvé au conseil municipal et, un an plus tard, l'édile est invité à rendre des comptes et à expliquer ce qui a été fait. La troisième édition a eu lieu en 2020.

Enfin, à l'heure du tout dystopique et des théories de l'effondrement, donner à penser le futur aux enfants, plaident nos pédagogues, c'est aussi réhabiliter l'espoir. « Les scénarios apocalyptiques dominent souvent leurs imaginaires », témoigne Erica Bol. « Leur rappeler que d'autres futurs sont possibles et qu'ils ont le pouvoir d'agir est essentiel. » « Les générations passées ont été incapables de penser à long terme depuis trente ans », ajoute Andrea Dusi. « Donnons aux jeunes la possibilité de faire autrement. » Le « monde d'avant » est prévenu. ♦

Sortir de l'analphabétisme éclairé

Notre monde commun est parti en fumée, raison pour laquelle nous vivons mal notre présent et nous imaginons des lendemains qui ne chantent pas forcément. Pour sortir de l'impasse, la philosophe et essayiste espagnole Marina Garcés nous invite à retisser les temporalités brisées, avec une approche : celle des « Lumières radicales », titre de son dernier ouvrage.

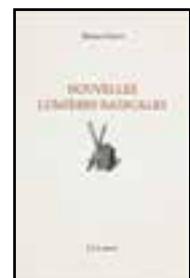
Propos recueillis par Sandra Evrard
Rédactrice en chef

D'entrée de jeu, dans votre ouvrage, vous affirmez que le monde contemporain s'oppose radicalement aux Lumières. Vous parlez même d'une guerre anti-Lumières. Que voulez-vous dire ?

Nous sommes dans un moment où il y a d'un côté une tendance néoconservatrice qui n'est pas nouvelle et, parallèlement, différentes révolutions de style altermondialiste qui ont eu lieu depuis les années 1990. Nous observons un capitalisme sauvage, mais aussi des orientations néoconservatrices, moralistes, populistes, de droite, qui côtoient un penchant « anti-Lumières », avec un manque de confiance au niveau social et aussi individuel face aux moteurs que sont l'éducation, la culture, etc., par rapport à leur fonction transformatrice et émancipatrice.

Que craignez-vous le plus pour notre futur : la montée des autoritarismes ? Le discrédit dans la science et l'éducation, ou, finalement, tout cela est-il lié ?

Je pense que tout est lié parce que la confiance en la science, par exemple, provient des Lumières, mais on la pose d'une façon très équivoque. Prenons l'exemple de la vaccination dans cette pandémie : on exige de nous une confiance sans questionnement, au péril d'être qualifié de négationniste ou d'anti-science. Et je pense que ce que l'on perd dans cette dualité – pour ou contre la science – c'est précisément ce que les Lumières avaient mis au centre de leurs préoccupations : à savoir l'attitude critique. On peut avoir confiance en la science et se montrer en même temps critique envers les sciences au pluriel, dans la manière dont elles sont érigées. C'est d'ailleurs avoir confiance en la science que de pouvoir participer aux débats épistémologique, social et économique qui la constituent. L'autoritarisme, ce n'est pas seulement une façon de gouverner, c'est la manière de se rapporter au social, à l'éducation, à l'éthique. Ce sont toutes ces positions qui n'admettent pas de critique. Je pense que c'est aussi le reflet



Marina Garcés,
« Nouvelles Lumières radicales »,
Paris, La Lenteur,
2020, 90 pages.

d'une situation de longue durée qui ne vient pas de la pandémie, où les sciences sont devenues captives d'une académie très fermée, qui ne dialogue pas avec la société, qui s'enferme dans la compétitivité de ses résultats, en liaison avec l'industrie qui a des intérêts économiques très clairs. Cette double face d'une monopolisation de la science de la part de l'académie et de l'industrie a créé ce manque de confiance d'une société qui voit ce qui se passe dans ces lieux, sans que cela fasse partie d'un débat social, collectif, où la pluralité des visions, des intérêts, deviendrait un problème commun. On se sent comme des petits animaux de laboratoire ou des clients complètement dirigés à consommer des médicaments, des technologies, au lieu d'être des participants.

Vous évoquez un problème de temporalité dans votre livre et le fait que nous pensions que le présent durera toujours. Or, il serait épuisé, affirmez-vous. Pouvez-vous nous expliquer ?

On nous répète régulièrement que l'on ne sait plus imaginer le futur, si ce n'est de manière catastrophique. En fait, on dirige le problème vers le futur, alors que finalement, on ne sait pas comment se rapporter à notre propre présent. Le futur, c'est l'ombre de notre présent. Et le fait de reporter des attentes, des projets, des idées, des affects et des rapports dans une fiction du temps signifie que l'on a un vrai problème avec notre présent, parce qu'il n'accueille pas nos expectatives de vie. On se sent en danger ou en mode défensif,

de survie. Et cela fait épuiser le présent comme temporalité.

Pourquoi en sommes-nous arrivés là ?

Il y a beaucoup de facteurs, mais je pense que cette expérience de faire partie d'un projet collectif est devenue problématique, car les projets sont de plus en plus privés ou exclusifs. On ne vit pas seulement dans la survie individuelle, je pense qu'on est au-delà de l'individualisme, dans une bataille pour privatiser la survie. Le monde commun a explosé. Où sont les rapports qui ont du sens, qui répondent aux attentes concrètes de nos vies, qui offrent un futur aux enfants, qui permettent de vivre dans une ville où l'on ne soit pas expulsé parce qu'on ne peut plus payer un loyer ? Même le fait de « faire monde » avec les autres est en train de devenir un bien privé comme les autres. On peut se l'acheter ou on l'a reçu, mais on ne le construit pas comme faisant partie d'un projet collectif. Et cela brise aussi le sens partagé de la temporalité.

Vous le rappelez également, en 1972 déjà, le Club de Rome avait publié un rapport sur les limites de la croissance et du capitalisme. Pensez-vous que c'est le principal problème aujourd'hui et que nous devons d'urgence y trouver des solutions ?

Oui, je pense qu'on a dépassé ce que Marx appelait « la destruction créatrice du capitalisme ». Aujourd'hui, le capitalisme est allé au-delà de son propre paradoxe. Il est devenu directement dévastateur des modes de vie, des ressources, des expectatives, de la

socialité. Alors, la promesse d'une vie meilleure nommée développement, notamment dans les années 1990, quand le rapport de Rome a été conçu, cette idée a implosé. Qui croit aujourd'hui au développement ? Seuls demeurent la compétitivité et le fait de savoir qui peut encore prendre le reste des ressources, voilà ce qui mobilise toujours un peu le moteur du capitalisme. Nous sommes entre la guerre et la dévastation. Une guerre qui est continue, avec une forme financière, technologique, belliqueuse, mais aussi sociale. Je pense qu'on en est là.

Est-ce que le rapport de forces ne serait pas le nœud du problème, en fait ?

Un rapport de forces, et aussi un rapport de tendances : c'est comme s'il y avait des forces qui ne sont pas uniquement celles d'une confrontation, mais également des forces de fonctionnement. On est à un moment où la conscience est très partagée, même de la part de gens qui ne seraient idéologiquement pas critiques envers le système actuel. Mais l'on constate que ce n'est pas suffisant, car l'action arrive toujours très tard et trop faiblement. Alors oui, les rap-

ports de forces doivent changer, mais aussi un autre aspect de ce système économique et politique, parce que du système du capitalisme ne découle pas seulement un problème économique, autoritaire, dévastateur : il est également très répressif. Sur n'importe quoi et n'importe qui, de différentes façons, selon les endroits de la planète.

You nous dites aussi que nous vivons une époque d'analphabétisme éclairé, car nous savons beaucoup, nous sommes éduqués, mais nous ne pouvons rien. C'est peut-être là que réside le malaise du monde ?

Exactement. C'est une façon d'exprimer cette disproportion entre la connaissance, même la formation dont nous bénéficions dans les sociétés contemporaines, et les possibilités de participation, d'action ou d'intervention. Savoirs et actions ne sont pas en adéquation. C'est contradictoire et cela entache la confiance dans l'esprit des Lumières, dans cette idée que si l'on a accès à l'universel, à l'égalité, à l'éducation, à l'information, à la connaissance, l'émancipation et la transformation sociales





iront de soi. À l'époque actuelle, nous sommes très éclairés, mais très impuissants.

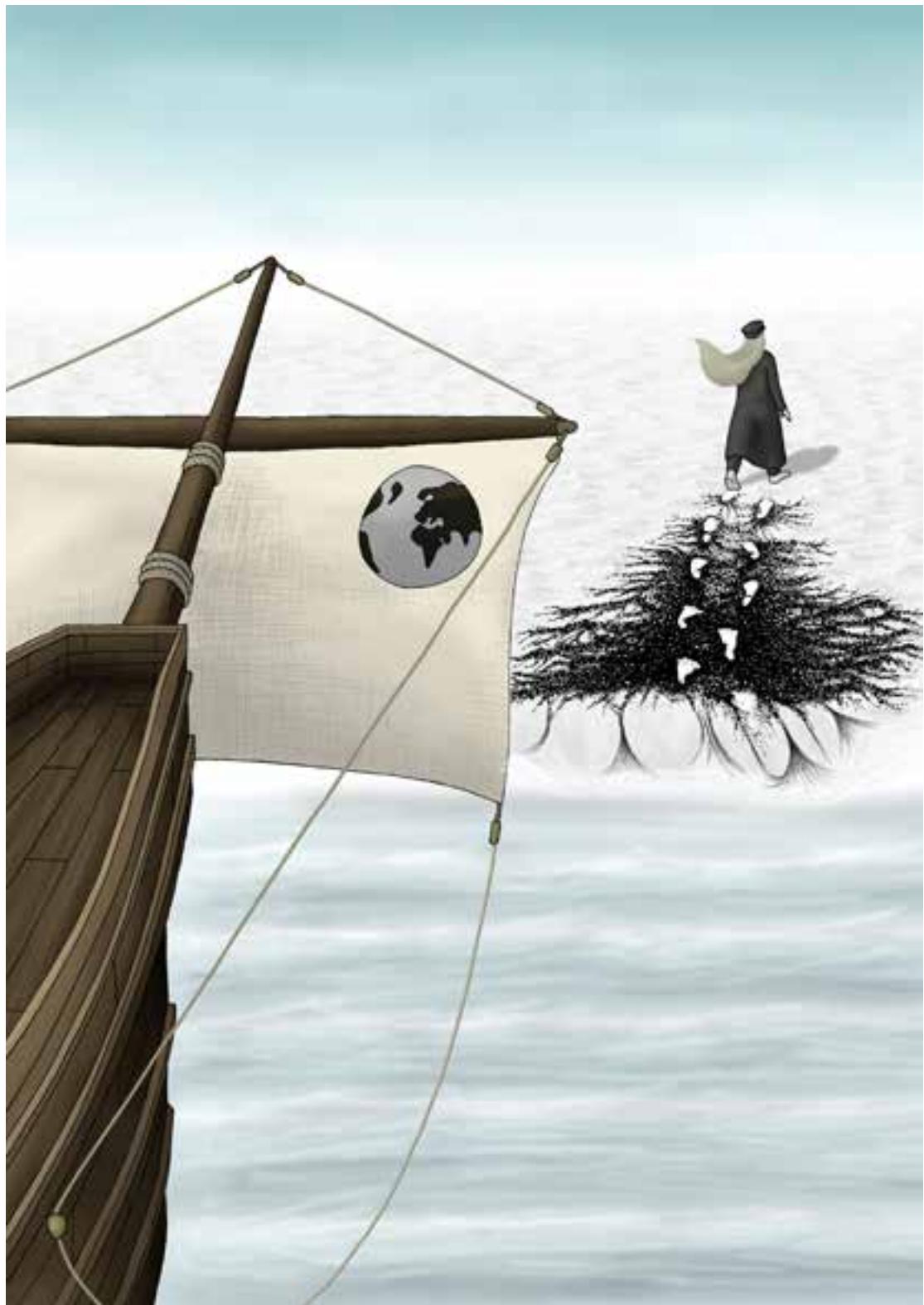
À ce sujet, il y a une phrase marquante à la fin de votre essai qui dit : « Nous devons nous demander comment et pourquoi aujourd'hui on peut faire ce que l'on veut à tant de gens cultivés. » Quelle est votre réponse à cela ?

Je pense que c'est lié à l'expérience historique du grand siècle de notre monde : le xx^e, avec l'expérience du racisme, des guerres mondiales, etc. Et ça continue, c'est incorporé dans notre conscience historique. Comme le disait Walter Benjamin, culture et barbarie ne sont pas antagoniques, mais sont l'une dans l'autre. Face à cela, la critique ne doit pas être celle d'un juge affirmant ce qui est bon ou mauvais. Mais une critique éveillée, capable de nous entraîner

en amont dans un art de la limite. Pas comme résignation, mais comme condition qui nous enseigne que tout n'est pas possible. Il y a des limites à l'agressivité, à l'épuisement du monde, à bafouer des valeurs, etc. Nous sommes dans un dépassement continu des limites jusqu'à la fin de tout ! C'est une attitude qui même s'il y a beaucoup de savoirs et de connaissances, relève d'un aveuglement cognitif.

Il faudrait donc en fin de compte apporter de l'esprit critique, du libre examen ?

Du libre examen et de l'engagement qui peuvent faire corps et devenir le contraire de ce monde privatisé. On s'enferme dans une bulle, dans le monde privé, parce qu'on ne sait pas ce qu'il va advenir de nous. Mais nous pourrions rendre perceptibles les limites du mode de vie contemporain et en faire la condition pour la rencontre, pour le partage, le rapport à l'autre. Retisser ces temporalités brisées, en pensant les transitions diverses. L'on n'a pas besoin d'un maintenant et d'un après, qui est le schéma de la révolution classique, parce qu'il y a ce *momentum* entre les deux, avec les transitions possibles entre ce présent de la défaite et le futur. Si l'on fait cet effort sans être dominé par la peur, il y a beaucoup d'éléments à cultiver pour devenir quelque chose de plus intéressant. Il est nécessaire de se demander quelles sont les cartographies des possibles. 



Et si la Belgique de demain était aussi laïque ?

Quand on parle de l'éventualité de faire de la Belgique un État laïque, la controverse est vive et riche au point que, très vite, on se prend les pieds dans un entrelacs d'idées, de concepts et de définitions. Dépasser le débat terminologique permet de voir plus loin et d'aller à l'essentiel : quels seraient les bienfaits de ce projet de société pour nous, citoyen.ne.s ?

Par Jean Leclercq
Professeur de philosophie - UCL

Je ne suis pas un constitutionnaliste. Juste un citoyen, professeur de philosophie, attentif à l'histoire des idées et, en ce sens, à celle de la « laïcité », terme apparu en 1871. Ce n'est pas un hasard, car, *in illo tempore*, la requête de « laïcité » fut une affaire de philosophes récalcitrants face aux prétentions des théologiens et de leurs systèmes de représentation du monde dont le projet théocratique n'est pas la moindre des duperies. Sans parler de la volonté de contrôle des corps et des consciences.

Dire « laïcité » voulait déjà dire « liberté radicale », « émancipation », « autonomie » (qui n'est ni autarcie ni narcissisme), ou encore « égalité » et « solidarité ». C'est un substantif, mais l'adjectif importe plus, car si le premier réifie ce qui doit rester en mouvement, le second « requiert un sujet dépositaire de l'intérêt général », comme l'entend Régis Debray. Mieux vaut donc être « laïque » que faire parler la « laï-

cité » tel le ventriloque de ses idées ou, pire, de ses obsessions. Je peux être « laïque », mais « je » n'est pas la « laïcité ». Ainsi, choisir l'adjectif contre le substantif, c'est assumer qu'il n'y a pas de magistère ou de pape, pas de consistoire ou d'encyclique, puisque rien n'est monolithique et dogmatique. Les Hasquin, Uyttendaele, Geerts ou De Keyser ne pensent vraiment pas pareil, mais ils sont laïques. Tant mieux !

Faire corps commun

C'est dire aussi « citoyenneté », telle qu'elle a été pensée au gré des événements de l'histoire qui n'est pas une page blanche, même si l'on peut lire à l'envers et régresser. Ici, on a choisi : on veut progresser, en passant de l'ère théologique à l'ère idéologique où laïcisation et sécularisation sont deux marques essentielles de la vie de la raison humaine et démocratique, dialogique et procédurale. Par là, on cherche à

se libérer des appartenances immédiates, à savoir comment faire du « nous » et pas du « eux », et à éviter les assignations automatiques (« moi comme athée, comme juif, etc. ») ou les procédés d'uniformisation. Dès lors, les intégristes exhibant le mantra « laïcité » partout et agitant la breloque devant voile, kippa ou crucifix, seront déçus en me lisant. Qu'ils retiennent cependant que c'est de leur faute si des responsables politiques nous font croire que gérer une pandémie importe infiniment plus que de s'occuper d'un bout de tissu sur des

cheveux. Même si, secrètement, ils les trouvent trop beaux pour être cachés.

Dire « laïcité », c'est enfin tenter une approche par le concept, pour avoir un outil pratique, car on est au cœur d'une réalité d'abord politique, inhérente à la démocratie, comme le pensait Jean Jaurès¹, pour qui « laïcité et démocratie sont identiques » et « indivisibles ». Par elle, on vise donc l'unité (pas l'uniformité) inclusive dans le corps social, mais au moyen d'un cadre égalitaire, tout en consacrant le sens de l'État. Car Régis Debray a aussi raison d'affirmer

¹ Jean Jaurès, « L'enseignement laïque. Discours du citoyen Jaurès », dans *L'Humanité*, 2 août 1904.



© Harlingue/Roger-Viollet/AFP

Pourquoi tant d'inégalités constitutionnalisées ? Sont-ce là les « grands équilibres constitutionnels et historiques belges » ? Non ! Ce sont plutôt les failles d'une Belgique dépassée et qui gagnerait tant à être laïque !

que la laïcité émerge de la « naissance ou [de] la renaissance d'une puissance publique ».

Difficile donc, si manque le sens de l'État, de trouver sa propre transcendance uniquement dans ses forces et de faire en sorte que, dans la Constitution de ce corps social, et dans ses institutions, ses espaces, ses fonctions et ses lieux spécifiques, on érige un contrat qui pense les liens de la communauté sur le seul plan politique, indépendamment des appartenances religieuses. On veut certes faire corps commun, mais pas comme on « ferait Église », ou *oumma*, ou « peuple élu ».

Un vaste chantier politique

Par conséquent, dire et écrire « laïcité » dans une Constitution et vouloir un État « laïque » n'est pas anodin. Ceci demande beaucoup de créativité et une réelle volonté politique. En Belgique, on y pense, mais tout est si lent... On appellera qu'il y a l'idée d'ajouter un préambule à la Constitution où la notion de « laïcité » serait inscrite. On se demandera cependant quel sera son caractère normatif et si cela a vraiment du sens d'écrire *a posteriori* ou à rebours. Puis, il y a aussi des « propositions de révision » de la Constitution et celles du PS et de Défi sont courageuses.

Le chantier est vaste ! On n'abordera pas ici la question des signes dits « convictionnels », sachant que, pour le coup, une clarification institutionnelle sortirait de l'insécurité juridique

et cadrerait un pouvoir laissé aux juges. Idem pour la laïcité comme principe juridique et politique, différent de la neutralité ; idem pour l'exigence d'impartialité et de neutralité d'apparence pour les agents de l'État ou encore la revendication de la primauté absolue de la loi civile, qui certes affleure dans l'article 21 de la Constitution, mais hélas à travers un particularisme religieux qui a l'odeur de la pieuse relique, d'où le besoin d'écrire autrement, universellement et rationnellement.

Une dangereuse reconnaissance des cultes

Je voudrais ici attirer l'attention sur deux articles de la Constitution qui auraient tant besoin de « laïcité ». L'article 181 statue sur les « traitements et [les] pensions » des « ministres des cultes » et des « délégués des organisations d'assistance morale philosophique non confessionnelle » à la charge de l'État qui doit « faire face » ! Or, un culte, comme l'explique Catherine Kintzler, est un « droit-liberté » et pas un « droit-créance ». J'ai droit à l'instruction, puisque l'État la rend obligatoire, à la Sécurité sociale ou encore au « logement décent ». J'ai le droit d'exercer un culte ou de militer dans une association d'athées, mais l'État ne devrait pas avoir d'obligation à m'y aider, en régime laïque, car un culte n'a pas d'intérêt public. Les articles 22 bis et 23 semblent d'ailleurs aller en ce sens. Mais...

Oui, il y a un « mais », puisque l'État belge reconnaît certains cultes

et *de facto* en méconnaît d'autres ou les dénie. Ce faisant, il se fait juge des consciences au moyen d'un système aléatoire, fonctionnant par préemption sur leurs droits, au risque d'organiser un commerce des convictions ! C'est dangereux s'il devient électoraliste. Ce système charrie son lot de dérives et de discriminations. Il suffit d'étudier les chiffres des salaires et des pensions (car oui, Dieu peut avoir les siens à la retraite) ou de se demander pourquoi un État soucieux, par exemple, de non-discrimination à l'embauche ou de parité ne s'intéresse que très peu aux conditions d'accès aux métiers des « ministres ».

Désempêtrer l'État

Ces derniers ont beau jeu : la situation de l'islam leur fait dire que ne plus financer un culte ouvrirait la porte à ses pires soldats et qu'il est aussi préférable d'éviter des apports financiers étrangers. Outre que c'est reconnaître un problème dans les moules de fabrication, faut-il, quand on a déjà tant de mal à contrer les paradis « fiscaux », s'occuper ainsi de ceux, imaginaires, où des guerriers voudraient se reposer ? Non, un État a bien d'autres moyens pour faire respecter le droit commun. Et puis, ces « cultes » sont-ils aussi démunis au point de mendier l'argent public, pour survivre ou éviter leurs fundamentalistes ? Et pourquoi auraient-ils peur d'un impôt dédicacé comme cela se fait ailleurs ?

Ce système daté a donc empêtré l'État belge dans la notion de « culte

reconnu », mettant en cause une approche administrative factice, très contestable dans ses critères de choix. Les inégalités patentées et la non-prise en compte du citoyen « zéro conviction » sont un problème majeur. Et c'est ici que tout s'emballe, encore plus, car cette soi-disant reconnaissance gangrène le système éducatif. Pour un « seul enfant », il faut « offrir le choix entre l'enseignement d'une des religions reconnues et celui de la morale non confessionnelle », dans les « écoles organisées par les pouvoirs publics ». Quoi de plus arbitraire et inégalitaire, mais aussi problématique quant à la considération des religions, que de proposer une « éducation morale ou religieuse » avec une offre de ce « 6 + 1 » qui génère oubli et frustrations !

Certes, la Cour constitutionnelle, en mars 2015, a changé la donne. On n'y reviendra pas. Mais, depuis 1999, elle parle comme Moïse demandant à Dieu de ne pas détruire Sodome quand bien même il n'y aurait qu'un seul croyant... (comparer Genèse 18 et l'arrêt n° 90/99 du 15 juillet 1999), mais ici au sujet d'un seul enfant qui demanderait tel cours de religion ou de morale !

En fait, comme le 181, l'article 24 est le reliquat d'un état de société fort éloigné du nôtre. Pourquoi diable confessionnaliser à tout prix l'enseignement obligatoire ? Et, dans ces « réseaux » ainsi organisés, un enfant vaut-il vraiment un enfant ? Et pourquoi tant d'inégalités constitutionnalisées ? Sont-ce là les « grands équilibres constitutionnels et historiques belges » ? Non ! Ce sont plutôt les failles d'une Belgique dépassée et qui gagnerait tant à être laïque ! ♦

Occuper le terrain pour défendre le commun

Spécimens centenaires menacés d'abattage, grands massifs forestiers ou petits espaces urbains enclavés mis en vente : l'annonce d'un projet d'aménagement concernant feuillus et conifères fait réagir. Les arbres ont le don de susciter une intense mobilisation, dépassant parfois largement les frontières du local pour symboliser la convergence des luttes et l'attachement au bien commun.

Par Caroline Dunski
Journaliste

Quand des terrains arborés sont mis en vente par des propriétaires privés, qu'il s'agisse d'un bois comme celui situé entre Braine-le-Comte et Virginal, ou d'espaces urbains plus petits et enclavés, comme dans le quartier liégeois d'Outremeuse, où personne n'a de jardin et où le manque d'espace vert est criant, ils suscitent l'intérêt et la mobilisation de citoyens et de citoyennes qui aimeraient les voir devenir des biens communs, porteurs de sens et créateurs de liens. Il arrive aussi que des propriétaires de terrains aient des ambitions particulières : créer un projet immobilier sur une terre agricole, construire une bretelle d'accès vers le site, aménager un parc d'activités économiques...

Le collectif, entre occupation et achat groupé

Dans le cas du quartier liégeois d'Outremeuse, par exemple, c'est un coup

de fil à la société coopérative à responsabilité limitée Les Biens communaux qui a tout déclenché. Quelques habitants de la rue Porte-aux-Oies venaient de découvrir une affiche apposée sur le seul terrain non bâti du quartier. On y annonçait que celui-ci allait faire l'objet, de façon imminente, d'une vente publique en ligne, qui devait se terminer à peine une semaine plus tard, le 6 novembre 2020. Ni une ni deux, en moins de cinq jours, la SCRL levait plus de 150 000 euros auprès de 400 contributeurs par le biais des réseaux sociaux. Objectif : acquérir le terrain pour y créer un jardin de quartier et rénover un petit bâtiment en ruine pour en faire en local associatif d'ici le printemps 2022.

À Braine-le-Comte, 80 hectares d'une ancienne argilière spontanément reboisée ont été acquis par près de 2 000 coopérateurs soucieux de mettre en place un accès public aux

parcelles forestières tout en préservant la biodiversité. La moitié du site devrait être reconnue comme réserve naturelle agrée (RNA) et sera gérée par l'association Ardenne et Gaume. L'autre moitié fera l'objet d'une zone d'activités de sensibilisation et de valorisation, avec aire de bivouac pour promeneurs et camps scouts, vergers collectifs, exploitation du bois coupé sous diverses formes, activités de découvertes pédagogiques et moments de convivialité... À Liège comme à Braine-le-Comte, ces lieux sont conçus en tant que moteurs d'expérimentations sociales pour

créer une gouvernance partagée et une écologie du commun.

À l'opposé de cette démarche plutôt légaliste, des mobilisations plus sauvages sont générées autour de projets perçus comme « nuisibles » et contraires au bien commun. À Arlon, l'intercommunale Idelux a pour but de construire un parc d'activités économiques artisanal à l'emplacement de l'ancienne sablière de Schoppach, que la Ville lui a cédée. En prenant connaissance du projet, les riverains ont lancé une pétition largement relayée... jusqu'au mouvement des Gilets jaunes.



© Caroline Duski

À Liège comme à Braine-le-Comte, les ZAD sont conçues en tant que moteurs d'expérimentations sociales pour créer une gouvernance partagée et une écologie du commun.



Quel que soit le lieu où elles se situent, les ZAD sont solidaires.

À l'heure de boucler cette édition, les zadistes de l'ancienne sablière ont été expulsés par la police locale assistée de la police fédérale, au cours d'une opération menée dans le plus grand secret afin d'éviter une mobilisation massive.

Tous les prénoms des zadistes ont été modifiés.

C'est ainsi qu'est née l'idée d'en faire une zone à défendre (ZAD), baptisée la Zablière, que des activistes ont occupée du 26 octobre 2019 au 15 mars 2021. Ils revendentiquent l'abandon du projet de zoning et la création d'un statut de protection légale pour ce lieu déjà reconnu comme zone de grand intérêt biologique, qui abrite notamment un couple de hiboux grands-ducs et des plantes rares telles que l'orchis pyramidal¹.

Convergence des luttes

Lorsqu'on arrive sur le site boisé de 31 hectares en bordure de la

E411, on est accueilli par le chant joyeux des oiseaux, par une personne cagoulée, qui demande qu'on l'appelle Luca², et par une banderole réclamant « Justice pour Adil et les autres ». Adil est ce jeune de 19 ans, mort à Anderlecht, alors que son scooter était percuté par un véhicule de police. Où qu'elles se situent, les ZAD se présentent comme des lieux de convergence des luttes : défense de la biodiversité et préoccupation du vivant, refus des inégalités et des discriminations, anticapitalisme, lutte contre la violence policière... Occupier le lieu permet d'être en lien direct avec le territoire à défendre. Les zadistes y trouvent aussi un moyen de se réapproprier leur existence, d'inventer d'autres formes de vivre ensemble et de créer un monde meilleur.

« Nous sommes entre 2 et 2 000. Nous sommes portés par la justice morale, plus que par la justice légale, mais aux yeux de la loi, nous sommes des terroristes », confie Camille. « Camille est le prénom que se donnaient les zadistes de Notre-Dame-des-Landes pour empêcher les renseignements généraux de les identifier. L'avantage est que c'est un blaze non genre. » Jeanne constate que les zadistes sont « tellement de choses aux yeux des gens. La ZAD n'est pas une méthode très courante en Belgique. Il y a eu la bataille de l'Eau noire à Couvin (mobilisation des habitants contre un projet de barrage, NDLR) ou la ZAD de Haren contre la méga-prison, qui n'a pas réussi. Quand nous serons enfermés dans la prison contre laquelle

Caroline Dunski

nous nous sommes battus, on en fera une ZAD hyper-technologique (rires). Il y a des connotations qu'on essaye de nous attribuer, mais c'est un faux débat de la violence et de la non-violence ».

Un manuel de résistance, partage d'expérience et d'outils

Occupons le terrain est une coordination de collectifs citoyens et d'associations qui luttent pour la préservation des territoires et des ressources, indépendamment des méthodes utilisées par ces collectifs. Né un 17 avril, journée des luttes paysannes, ce réseau agit face à des dynamiques de plus en plus présentes : privatisation et marchandisation des ressources naturelles que sont les terres agricoles, les espaces verts, les bois ou encore les chemins publics, bétonisation... Tous des projets qui attaquent la biodiversité ou la convivialité au sein d'espaces de vie.

Occupons le terrain a récemment publié un *Manuel de résistance aux projets inadaptés, imposés et nuisibles !*. Cet opus de 144 pages réunit expériences de luttes et outils, en identifiant six moments forts pour entrer en action, souvent liés aux procédures légales que va suivre un projet, et neuf actions clés, telles que s'orienter dans la « jungle » de l'urbanisme, souvent inaccessible aux 9/10 de la population, déchiffrer une demande de permis, construire un collectif, argumenter pour convaincre, écrire et diffuser une lettre type, sensibiliser, mobiliser et résister, communiquer

avec les médias, élargir la vision collective et, enfin, élaborer un contre-projet pour l'avenir.

Aller dans le rapport de forces en menant des actions symboliques

Les rédacteurs du manuel soulignent que « les moyens de lutte sont propres à chaque situation. Quand les recours en justice ne sont pas suffisants, certains n'hésitent pas à aller plus loin, par exemple occuper le terrain physiquement, comme c'est le cas de la ZAD d'Arlon, aller dans le rapport de forces en faisant des actions symboliques, des manifestations, des flash mobs... Ce sont des pistes réunies dans le manuel, sans opposer ces stratégies de lutte et de mobilisation, sans les hiérarchiser. Il s'agit pour nous de montrer qu'elles sont complémentaires, même si elles sont très diverses et peuvent même parfois s'opposer. C'est souvent la complémentarité et l'articulation entre ces outils de lutte qui permet de créer du rapport de forces ».

Le réseau Occupons le terrain encourage les différents collectifs et les personnes à partager leurs compétences, leurs savoirs, leurs savoir-faire et les ressources. Pour les légalistes, aller jusqu'au bout signifiera porter le combat jusqu'au Conseil d'État. À Arlon, les zadistes défendent la Zablière à l'abri de barricades et de tranchées. Des Arlonais de toutes générations leur apportent de la nourriture, des matériaux pour former leur campement ou encore des compétences en construction. 

- 
- 58 Un virus pour sortir des « Afriques folles » ?**
- 62 Développement : l'équité pour se relever**
- 66 La laïcité française en terres hostiles**



Un virus pour sortir des « Afriques folles » ?

Au moment où le monde cherche à sauver le soldat Anthropocène en le vaccinant, on peut se demander si, pour lui permettre de retrouver son patrimoine immunitaire, il ne vaudrait pas mieux stériliser la civilisation capitaliste. La Covid-19, ce « virus fou » dans sa propagation métastasique n'est-il pas la conséquence d'une civilisation qui a perdu la raison ?

Par Thierry Amougou
Économiste et professeur - UCL

Les psychologues reconnaissent que le confinement augmente l'anxiété et génère traumas et troubles au sein de la société occidentale¹. Contrairement aux habitants de l'Afrique subsaharienne, les Européens peuvent cependant se poser une question salvatrice : « Que deviennent nos libertés fondamentales ? » C'est le début pour eux d'une catharsis thérapeutique, impossible tant dans l'Afrique subsaharienne, sous le joug colonial pendant près d'un siècle, que dans l'« Afrique néolibérale »², prisonnière de sa vision d'un développement non étatique depuis 1980. Comment tirer profit de la critique radicale du néolibéralisme qu'est la Covid-19 si la question qu'on se pose est : « Qui suis-je en réalité ? »³

Les Afriques : des sociétés folles

L'anthropocène, concept englobant d'une époque synonyme de problème, est d'une grande injustice envers les Suds en général. Il s'agit d'un manque de différenciation des rôles et des statuts

dans la destruction du système Terre, alors que l'anthropocène au sens de problématique environnementale est, au moins, une dynamique duale où les hommes et les sociétés dominantes de la civilisation industrielle ne peuvent être mis sur un pied d'égalité avec les sociétés des Suds. Celles-ci ont été cantonnées aux rôles subalternes et à la fonction de combustibles depuis la naissance du capitalisme. Les Afriques ont en général été traitées comme des sociétés folles par la civilisation occidentale.

La folie commença par le fait que les habitants des pays africains ont été considérés comme des marginaux qu'on capture, qu'on enchaîne, qu'on fait voyager dans la cale des bateaux, qu'on fait travailler comme des bêtes de somme et qu'on peut vendre pour trois francs six sous. La « cage virale » dans laquelle l'Occident vit aujourd'hui est un hôtel quatre-étoiles par rapport aux cages et aux chaînes qu'on pouvait voir sur les marchés aux esclaves. L'Afrique, du mercantilisme à la révo-

¹ Laura Bayoumy, « Julien Pierre : "Oui, le confinement crée ou augmente l'anxiété" », dans *La Gazette de la Manche*, 18 décembre 2020.

² Graham Harrison, *Neoliberal Africa. Neoliberal Africa : The Impact of Global Social Engineering*, Londres, Zedbooks, 2010.

³ Frantz Fanon, *Les damnés de la terre*, Paris, La Découverte, 2002.

lution industrielle, a disparu et fait place aux Afriques folles : ce sont des « fous » que les « normaux » des sociétés occidentales enchaînèrent jusqu'à la fin du XVIII^e siècle⁴. La conférence de Berlin de 1884 a été une étape d'institutionnalisation de la folie. Autant le fou est soigné malgré lui parce qu'il ne sait pas qu'il est malade, autant, sans qu'on lui demande son avis, l'Afrique a été divisée, partagée, transformée en zones de libre circulation, de libre-échange, de libre occupation et de libre exploitation par les puissances participantes. Seuls les fous se font soigner à leur corps défendant, parce qu'il n'y a que les « médecins » (les puissances coloniales) qui savent ce qui est bon pour un malade qui s'ignore (l'Afrique pré-coloniale). Les Afriques folles sont donc celles produites par la balkanisation marchande conforme à l'esprit de Berlin et gérées ensuite de façon privative par la machine coloniale, cet apartheid politique, économique, social et racial qui distingue les « normaux savants » (les colons blancs) des « fous ignorants » (les indigènes).

« Qui suis-je en réalité ? » : c'est cette question qui empêche les Africains de guérir du traumatisme psychosomatique du processus colonial. C'est avec le renforcement du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes et le surgissement de la psychanalyse fondée par Freud que la parole des sociétés folles va être prise en considération, tout comme celle du fou en Occident. Mais les « fous noirs », qui crurent que le moment où ils allaient être écoutés était arrivé, ont très vite été réduits au silence des cimetières par les intérêts industrialo-capitalistes et géopolitiques de la guerre froide.

Premier stade du traitement

Fortes de leur puissance, les instances coloniales et internationales ont créé des États africains indépendants en ignorant tout des nations africaines pré-coloniales. Ces États qualifiés de dévelopeurs devaient soigner les Afriques et les sortir de la pauvreté. C'est là que le bâton blesse : comment la question « qui suis-je vraiment ? » aurait-elle pu trouver une réponse convaincante à partir d'une raison développementaliste ? Ainsi, de 1960 à 1980, cette raison a prouvé, avec la faillite totale de l'État africain dévelopeur, qu'elle était condescendante, contrairement à la raison pure d'Emmanuel Kant ; qu'elle était blanche parce qu'exécutante au service de la civilisation occidentale ; qu'elle était prédatrice de l'environnement parce qu'incapable de vivre sobrement comme l'Afrique ancienne et qu'elle était productrice d'humanités subalternes⁵. Il en résulte « un devenir nègre du monde »⁶ dont l'évolution aboutit à une « négrôpôlisation » du continent africain transformé en un ensemble de pays devenus le terrain de jeu du FMI, du capitalisme mondialisé, des grandes puissances occidentales, des multinationales pétrolières et bancaires en course vers d'énormes profits⁷. La raison développementaliste n'a pas seulement renforcé leur folie. Elle a aussi donné naissance à une Afrique « alienne »⁸ fictive, habitée par des « hommes-aliens » ni africains ni occidentaux.

Une thérapie de choc

C'est au cours des années 1980 que la folie se généralise. Elle n'est plus seule-

⁴ Michel Foucault, *Histoire de la folie à l'âge classique*, Paris, Gallimard, 1961.

⁵ Thierry Amougou, *Qu'est-ce que la raison développementaliste ? Du fardeau de l'homme blanc aux négropôles du développement*, Louvain-la-Neuve, Académia, 2020.

⁶ Achille Mbembe, *Critique de la raison nègre*, Paris, La Découverte, 2013.

⁷ Thierry Amougou, *op cit.*

⁸ Nous construisons cet adjectif à partir du mot « alien » issu de l'univers cinématographie et extraterrestre.

ment incarnée par les Afriques issues de l'esprit de Berlin. Elle atteint ceux qui incarnent la civilisation. Le *There is no alternative* de Margaret Thatcher et *La fin de l'histoire* de Francis Fukuyama sont en effet les symptômes d'un certain Occident qui ne doute plus de son destin messianique et sombre dans la folie nietzschéenne. Cette certitude et cette folie font donc du néolibéralisme une raison économique qui vainc sans avoir raison ni sur l'amélioration de la vie des sociétés à travers le monde ni sur la santé environnementale⁹. Cette raison du plus fort, devenue la meilleure, est la réalité brute d'un monde où, au nom du bien des hommes, on aboutit au résultat détonnant : démocratie de vendre et d'acheter = liberté fondamentale = marché = ressources pour sauver la planète du réchauffement climatique = bien-être des sociétés et des individus.

Dorénavant convaincue d'avoir atteint le stade ultime du développement de *La raison dans l'histoire*¹⁰, la civilisation anthropocène a choisi une thérapie de choc pour sortir les Suds et les Afriques des basses pressions du développement. Les sociétés folles ne vont plus être ménagées. Elles vont connaître une cure radicale provoquant une douleur sociale n'ayant d'égal que sa promesse d'accélérer la croissance économique : les programmes d'ajustement structurel (PAS), instruments de redressement culturel et imaginaires des sociétés africaines dont ils font des ensembles à la fois asilaires et carcéraux.

Ce que le confinement révèle

Depuis les années 1980, le développement de l'Afrique a été pensé comme

un confinement carcéral parce que sans appel dans un néolibéralisme érigé en dictionnaire téléologique et technique de mise en ordre des espaces, des hommes et des choses. Les espaces doivent se moderniser, les hommes devenir entrepreneurs d'eux-mêmes et les choses être vénérées comme le veau d'or dans cette maison néolibérale dont les quatre murs sont le libre-échange, le monétarisme, l'économie de l'offre et la formalisation de l'économie informelle. Mais la Covid-19 montre que les murs de cette maison sont friables, les fondations fragiles et qu'il n'y a pas de toit. L'édifice commercial sous-tendu par le libre-échange a favorisé des dépenses de libéralisation au détriment des dépenses de consolidation des systèmes de santé et de sécurité sociale. L'actuelle crise sanitaire met en lumière une Afrique en friche dans ces domaines, où une foule de pauvres sont exclus des droits fondamentaux à cause d'une conception de la liberté pensée comme pouvoir économique. La Covid-19 et le confinement qu'elle impose témoignent du fait que l'Afrique néolibérale n'a de maison que le nom, car ses populations confinées se rendent compte qu'elles sont sans abri : sans toit parce que l'État a été mis de côté, et sans fondations, après que le marché censé bétonner leur sous-sol s'est mis aux abonnés absents lorsque le virus est apparu.

Du (dé)confinement de la pensée

La pandémie de la Covid-19 permet de dégager quelques leçons : la dette imprudente de l'Afrique est une épée de Damoclès au-dessus des générations présentes et futures ; l'État reste, malgré tout, l'acteur garant d'un pro-

9 Cheikh Hamidou Kane, *L'aventure ambiguë*, Paris, Julliard, 1961.

10 Georg Wilhelm Friedrich Hegel, *La raison dans l'histoire*, 1837.

jet collectif et d'une sécurisation de la vie ; les marchés sont déficients dès qu'apparaissent des maux nécessitant de la solidarité et de l'action collective ; les pays souverains dans de nombreux secteurs possèdent une meilleure capacité de réaction face aux crises sociétales de grande ampleur comparativement à ceux qui ont misé sur les délocalisations tous azimuts. Dès lors, (dé)confiner le développement de l'Afrique exige une pensée axée sur la sortie de la gangue néolibérale et articulée sur cinq souverainetés fondamentales qui peuvent sortir le continent de l'asile et de la folie.

La souveraineté sanitaire exige des investissements publics et privés dans les infrastructures de santé et dans le domaine de la recherche scientifique et de la pharmacopée africaine afin d'adapter le soin au pouvoir d'achat de l'Africain moyen. Cela signifie aussi le brevetage des principes actifs et la mise en place de comités scientifiques et éthiques indépendants chargés de la validation des médicaments, du contrôle de la compatibilité des vaccins et des essais cliniques. La souveraineté économique a pour objectif de construire un moteur endogène de production des richesses en se basant sur le dynamisme de l'économie populaire, en transformant les matières premières et en soutenant les PME locales. La souveraineté alimentaire est un aspect de la sécurité sociale : une population qui mange équilibré est déjà une population soignée. La démographie, la recherche agronomique et les terres arables deviennent de ce fait des ressources à capitaliser pour tendre vers l'autonomie. Mettre en route des programmes ambitieux de logements sociaux pour

faire disparaître les bidonvilles doit être adjoint aux mécanismes d'assurances maladie, vieillesse et chômage. Le travail social est aussi un important gisement d'emplois pour une population jeune. La souveraineté numérique permettrait l'enrichissement du stock de capital endogène, le renforcement des connectivités inter-secteurs, une ouverture plus large au monde, un meilleur pistage des épidémies et une hausse de la productivité du travail dans tous les domaines. Tout cela est difficile sans la souveraineté monétaire et une conception active de la monnaie créée par un système financier qui répond plus aux besoins des économies et des sociétés qu'à la lutte contre l'inflation.

Bâtir ces souverainetés relatives suppose de grands travaux qui soutiennent l'éducation, améliorent le bien-être et emploient les populations. C'est une voie possible de sortie des sociétés folles à condition que le système monde dominant s'aperçoive lui-même de sa propre folie et accepte de s'immuniser plus contre le capitalisme que contre la Covid-19. La cause n'est pas gagnée, car le conservatisme de la pensée se manifeste actuellement par une offensive contre les études décoloniales, façon de dire que les forts et les puissants refusent toujours que les subalternes prennent la parole¹¹. Ce qui domine est qu'un subalterne qui pense et s'exprime est un déviant par rapport au système établi, un variant dans la civilisation anthropocène. Il est à redresser, à soigner, c'est un fou. Tant que le monde est dans cette logique, la Covid-19 restera, pour longtemps encore, le moins dangereux des virus à combattre. ♦

11 Gayatri Chakravorty Spivak, « Can the Subaltern Speak? », dans Cary Nelson, Lawrence Grossberg (eds), *Marxism and the Interpretation of Culture*, Basingstoke, Macmillan, 1988, pp. 271-313.

Développement : l'équité pour se relever

Secrétaire générale intérimaire de la Conférence des Nations unies sur le commerce et le développement (CNUCED)¹, Isabelle Durant a constaté les conséquences dramatiques de la crise sanitaire sur les populations des pays en développement. Pour elle, l'équité commerciale et le multilatéralisme contribueront à la reconstruction d'un monde post-Covid plus juste et plus durable.

Propos recueillis par Vinciane Colson
Journaliste « Libres, ensemble »

L'équité commerciale, c'est le cheval de bataille de la CNUCED. Qu'est-ce que cela signifie concrètement ?

Il y a deux ou trois décennies, on pensait que faire entrer les pays en développement dans le commerce international allait tout régler et les mettre sur un pied d'égalité avec les autres. Ce n'est évidemment pas le cas et la globalisation est loin d'avoir tenu ses promesses. Les relations commerciales sont toujours caractérisées par la forte puissance des pays les plus développés. L'agenda de Doha, négocié dans les années 2000, avait pour but de donner la préférence aux pays en développement pour qu'ils puissent négocier à armes égales avec les autres. Il devait aussi préserver les biens environnementaux et médicaux, les soustraire aux règles du commerce traditionnel. Cet agenda n'a jamais été ni adopté ni mis

en œuvre. Ces dernières années, les États-Unis et la Chine ont dominé les marchés dans leur opposition respective à la barrière tarifaire. Et quand les grands ne parviennent pas à se mettre d'accord, ce sont les petits qui sont lésés. Notre objectif, c'est d'essayer de leur donner des outils et de promouvoir un multilatéralisme plus sain, plus juste, dans lequel on prend en compte les besoins spécifiques de certains pays. Ce choix ne relève ni du néocolonialisme ni d'un bête protectionnisme : cela signifie que l'on vise quelque chose de plus juste en tenant compte du fait que tout le monde ne part pas du même point.

La crise sanitaire a-t-elle renforcé ces inégalités entre pays ?

Incontestablement ! Cette crise a exacerbé des tendances qui préexistaient en matière d'inégalités entre

¹ Depuis le 15 février, Isabelle Durant, secrétaire générale adjointe depuis 2017, remplace *ad interim* le Kényan Mukhisa Kituyi au Secrétariat général, NDLR.

les États. Les pays en développement en général sont un peu moins infectés – ils n'enregistrent pas les cas de façon aussi précise, cependant ils en comptent moins –, mais les conséquences socio-économiques sont, pour eux, beaucoup plus graves et vont durer beaucoup plus longtemps que la pandémie. Dans un pays développé comme la Belgique, la France ou l'Italie, 1 400 dollars par habitant sont consacrés à l'aide, au soutien aux groupes fragiles. Bien sûr, ce n'est pas assez : on voit que les inégalités se creusent de façon dramatique, mais on a quand même un filet de sécurité pour que les gens gardent plus ou moins la tête hors de l'eau. Dans un pays en développement, on est à 17 dollars par habitant. Vous voyez l'écart ! Là-bas, il n'y a pas de filet, pas d'encadrement ni de sécurité sociale pour la plupart des travailleurs. Le tourisme, par exemple, s'est arrêté du jour au lendemain. Or, il représentait parfois jusqu'à 70 % des recettes. C'est absolument dramatique.

L'e-commerce a explosé pendant la crise. Les pays en développement en tirent-ils profit ?

Très peu : 90 % des retombées profitent aux USA et à la Chine, ce qui ne laisse que 10 % pour le reste du monde. Avant que les pays en développement ne puissent faire du digital quelque chose qui leur rapporte, il y a encore du chemin. Nous travaillons beaucoup avec eux. Pas pour que les gens du Bénin deviennent clients d'Amazon, mais pour que le Bénin – ou un autre pays – puisse développer ses propres

© Bruno Coutier/AFP



Secrétaire générale intérimaire de la CNUCED, Isabelle Durand explique que rien qu'en matière d'e-commerce, 90 % des retombées profitent aux USA et à la Chine, ce qui ne laisse que 10 % pour le reste du monde.

plateformes de manière à mettre en valeur ce qui est produit sur son territoire et à faire de la digitalisation un outil de développement. Les hommes et les femmes ne sont pas égaux, ni face au Covid, ni face à la digitalisation. Il y a moins de femmes dans le domaine digital, c'est pourquoi nous avons mis en place un réseau, E-trade for women. Nous avons identifié de jeunes entrepreneuses œuvrant dans le digital

dans différents pays en développement afin qu'elles deviennent des mentors pour celles qui voudraient se lancer. Un autre élément qui doit être pris en compte est le problème de connexion qui s'ajoute à celui des coupures d'électricité. Beaucoup d'étudiants doivent aller dans des villes pour pouvoir télécharger des documents parce qu'ils n'ont pas de débit suffisant. Ici on parle de la 5G, là-bas on est à peine à la 2G dans le meilleur des cas. Malgré ces problèmes techniques, la nouvelle génération dans ces pays est déterminée. Certes, elle critique, comme vous et moi, la concentration du pouvoir et des revenus, mais elle veut agir. Je vous donne un exemple concret qui parle de lui-même. L'année passée, je suis allée voir cinq jeunes d'à peine 20, 25 ans, dont le projet était de se lancer dans le commerce électronique à Ouagadougou. Mais, dans cette ville, les gens n'ont ni adresse ni carte bancaire. Ils ont donc inventé un système fondé sur les numéros de compteur d'eau, qui sont connus et géolocalisés par la société de distribution, et sur le paiement en unités de téléphone, puisque les vendeurs de cartes téléphonique sont présents partout. Avec de petits moyens, il est possible d'innover et de faire des merveilles. Il n'y a pas seulement d'un côté les grands groupes occidentaux et de l'autre les petits agriculteurs africains : ils sont nombreux, dans la jeune génération, à vouloir faire du digital un outil de développement pour leur pays.

Le virus a circulé notamment à cause des relations commerciales et de la globalisation. Le commerce peut-il donc jouer un rôle dans ce monde

plus juste que beaucoup appellent de leurs vœux ?

La Covid a révélé la vulnérabilité de cette interconnexion et de cette interdépendance permanente. Malgré cela, je crois que personne ne souhaite que l'on revienne à une époque où dominent le protectionnisme et le nationalisme. La production locale pour tout, cela n'a aucun sens.

On parle quand même de plus en plus de relocalisation.

Attendez, je dis bien « pour tout ». Je suis convaincue que la relocalisation se fera, non seulement pour des impératifs écologiques, mais aussi pour des raisons liées à la robotisation. La production par des robots coûtera moins cher qu'au Bangladesh ou ailleurs, où les ouvriers perçoivent de très bas salaires. L'intelligence artificielle va entraîner la relocalisation des industries qu'on avait délocalisées de façon terriblement injuste dans des pays en développement où sévissent les salaires indécents et le travail des enfants. Vous vous souvenez des bagarres sur le tarmac des aéroports pour prendre possession des masques en pleine pénurie mondiale ? On a besoin de relocaliser les biens essentiels et les pays doivent définir ce que c'est. Mais y aura-t-il pour autant un post-Covid vertueux ? Ce n'est pas parce qu'on écrit des cartes blanches que ça devient la réalité. Il y a une série de tabous qui sont tombés, et c'est un bon signe, mais il va falloir rebondir là-dessus, que ce soit en matière de dette ou de transition écologique. On n'avait jamais entendu le Fonds monétaire international se préoccuper de

transition écologique, par exemple. Ce n'est plus un péché de faire de l'investissement public. L'Union européenne elle-même, pour son *Green Deal*, veut encourager les investissements publics et a levé le verrou des contraintes budgétaires. Quant à l'accord de Paris, je me réjouis que Joe Biden le rejoigne, mais ce n'est pas pour autant que tout va changer du jour au lendemain. Cela ne suffira pas. On a bien vu que les diminutions d'émissions de CO₂ pendant la période de *lockdown* ont été infimes par rapport à ce qu'on doit faire, alors que toute l'activité était arrêtée. Cela donne une idée de l'ampleur de la tâche. Il y aura aussi des pressions. L'industrie des énergies fossiles va proposer des contrats en or à des pays qui n'ont pas beaucoup le choix parce qu'ils n'ont pas beaucoup de moyens. Donc la tension restera entre ceux qui veulent une transition écologique et ceux qui veulent revenir au *business as usual*, parce que c'est moins cher et plus facile. Je pense néanmoins qu'il y a des alliances nouvelles à nouer entre des pays, ou des coalitions un peu inattendues qui pourraient faire bouger les lignes.

De nouvelles alliances ? Le multilatéralisme n'est donc pas un concept d'un autre âge ?

Sûrement pas ! Mais je pense que son épicentre s'est déplacé. Au-delà du Conseil de sécurité de l'ONU, il y a tout un multilatéralisme que l'on voit moins, dont on entend moins parler. Même si je n'aime pas cette expression, je parlerais du « multilatéralisme du bas », plus pragmatique, qui travaille sur des dossiers concrets et très précis de coopération entre tous

les pays ou entre certains groupes. Si je prends le règlement général sur la protection des données qui a été mis en place par l'Union européenne, il a donné lieu à de longues tractations, les lobbys étaient très puissants, mais on a abouti. Ce règlement est européen, mais aujourd'hui, en l'absence d'équivalent dans d'autres régions du monde, il devient un peu la référence qui inspire ceux qui sont amenés à légiférer. C'est le bon multilatéralisme : une région veut quelque chose, elle anticipe et donne le ton. Le multilatéralisme doit aussi revoir ses acteurs : pourquoi se contenter de la représentation des nations ? J'ai du respect pour les gouvernements élus et je ne mets pas en doute leur souveraineté, mais on peut faire plus pour associer les acteurs de la société civile, les parlements, y compris des membres de l'opposition, et les grandes villes, où 80 % de la population se concentre et où les choses bougent. Les écouter, c'est bien, mais il faudrait que ces avis puissent réellement peser dans le débat global. Un Premier ministre ne peut pas être mis sur le même pied qu'une association, certes, mais il faut trouver un système d'association plus effectif et moins subsidiaire. ♦

*libres,
ensemble*

Réécoutez l'intégralité de l'entretien avec Isabelle Durant dans l'émission radio du 5 décembre présentée par Vinciane Colson, « L'équité commerciale, facteur de relance post-Covid », en podcast sur www.laicite.be/libres-ensemble.

La laïcité française en terres hostiles

Les déclarations d'Emmanuel Macron contre le radicalisme islamiste, puis en défense de la liberté d'expression à la suite de l'assassinat de Samuel Paty ont provoqué des réactions négatives, voire haineuses, dans un certain nombre de pays à majorité musulmane, mais aussi aux États-Unis. Mais pourquoi nous détestent-ils, nous, les laïques ?¹

Par François Finck
Délégué « Europe & International » - CAL/COM

¹ La question ainsi formulée est un clin d'œil à l'excellente série documentaire d'Alexandre Amiel, Lucien Jean-Baptiste et Amelle Chahbi qui s'est penchée sur les Arabes, les Noirs, les Juifs (saison 1), les homos, les femmes, les pauvres (saison 2), les gros, les vieux et les malades (saison 3), NDLR.

² Philippe Foussier, « Le séparatisme, voilà l'ennemi ! », dans *Espace de Libertés*, n° 494, décembre 2020.

Le discours de Mulhouse d'Emmanuel Macron, en février 2020, a inauguré une nouvelle approche du président de la République sur les questions liées à la laïcité. Dans le discours des Mureaux, le 2 octobre, il a annoncé une nouvelle loi sur le « séparatisme », depuis appelée de « défense des principes républicains ». Comme le souligne Philippe Foussier, ce tournant « marque une évolution conceptuelle au plus haut niveau de l'État d'une manière jamais formulée » auparavant, qui instaure un « combat de reconquête culturelle et idéologique de longue haleine »².

Le début de cette démarche volontaire contre l'emprise exercée par des forces hostiles à la République au nom d'une lecture littéraliste de l'islam a coïncidé avec l'assassinat de Samuel Paty. Ce professeur d'histoire dans un collège de Conflans-Sainte-Honorine a été tué par un

fanatique islamiste pour avoir montré une caricature de Mahomet à ses élèves dans le cadre d'un cours sur la liberté d'expression. Cet attentat a bouleversé le pays. Lors de l'hommage national rendu à l'enseignant dans la cour de la Sorbonne, le président de la République a notamment affirmé : « Nous défendrons la liberté que vous enseigniez si bien et nous porterons haut la laïcité. Nous ne renoncerons pas aux caricatures, aux dessins, même si d'autres reculent. » Des réactions internationales hostiles à la France ont suivi cette proclamation du principe de laïcité, et de ce qu'il implique, la liberté d'expression, y compris visant des symboles religieux. Les réactions négatives ont également pointé le projet de loi confortant les principes républicains. Une analyse plus poussée révèle cependant une réalité plus complexe que le laissent supposer certains discours médiatiques.



Les déclarations d'Emmanuel Macron contre le radicalisme islamiste, puis en défense de la liberté d'expression suite à l'assassinat de Samuel Paty, ont provoqué des réactions hostiles envers la laïcité.

Un brin d'antipathie populaire

Dans un certain nombre de pays à majorité musulmane, des mouvements islamistes ont appelé à des manifestations et au boycott des produits français. Cependant, le moins que l'on puisse dire est que ces appels n'ont pas drainé les foules... Septante manifestants à Tripoli (Libye), deux cents à Gaza, trois cents à Beyrouth, une poignée au Koweït... Il semble que seuls les islamistes pakistanais et bangladais aient réussi à mobiliser quelques milliers de personnes. Au-delà des images impressionnantes d'individus agressifs foulant aux pieds des drapeaux français, cette faible

mobilisation peut être un signe que la laïcité « à la française » n'est pas si impopulaire que ça... En outre, des citoyens se sont moqués des appels au boycott, ainsi ce Tunisien qui a posté « Boycottez Carrefour, achetez votre vin à MG [chaîne tunisienne] ».

Au-delà des images impressionnantes d'individus agressifs foulant au pied des drapeaux français, cette faible mobilisation remet en doute la popularité des partis islamistes radicaux. L'hostilité populaire à la laïcité doit donc être fortement relativisée. S'il semble que les incompréhensions envers la laïcité demeurent nombreuses, on est loin d'une oppo-

La France, avec son modèle de laïcité, ses débats sur le voile et ses caricatures, est une « cible idéale » pour Recep Erdogan.

sition frontale. Il faut donc éviter les interprétations du type « choc des civilisations » souvent suggérées par une couverture médiatique superficielle, qui ne montre que des manifestants dont la représentativité est bien faible. Tant l'extrême droite européenne que les mouvements islamistes ont intérêt à présenter l'opinion publique des pays à majorité musulmane comme irrémédiablement hostile, alors que c'est loin d'être le cas. La réaction de la rue est nettement moins vive que lors de la séquence qui a suivi la publication des caricatures de Mahomet par le *Jyllands-Posten* en 2006. Rappelons qu'à l'époque, l'éruption de violence dans plusieurs pays du Moyen-Orient était loin d'être spontanée³.

Une hostilité politique, surjouée et manipulatrice

Il y a également eu de nombreuses déclarations opportunistes et politisées, de la part de dirigeants, mais aussi de partis islamistes ou de dignitaires religieux. La mosquée d'Al-Azhar, au Caire, a violemment critiqué les paroles du président français, les qualifiant de « racistes », et appellant à cesser « les attaques contre la religion ». Cette réaction traduit une ignorance de la laïcité, et illustre une

étrange confusion entre une religion et une « race », que l'on retrouve dans certaines réactions médiatiques états-unienennes.

Les déclarations hostiles à la France et à la laïcité ont de même été le fait de certains dirigeants politiques. Ainsi, des ministres marocain, jordanien, qatari ou koweïtien ont condamné les caricatures ou les propos d'Emmanuel Macron, ainsi que des autorités iraniennes notamment. En la matière, les affirmations les plus fracassantes ont été le fait de Recep Erdogan, qui a fait mine de s'interroger sur la « santé mentale » du président français. Cette provocation s'inscrit dans un contexte de fortes tensions entre la Turquie et la France. Mais la raison essentielle est la volonté du président de la Turquie de se présenter comme le défenseur de l'honneur de l'islam et le chef de file des musulmans dans le monde. Il est clairement dans la surenchère vis-à-vis d'autres dirigeants musulmans, politiques ou religieux. Et la France, avec son modèle de laïcité, ses débats sur le voile et ses caricatures, est une « cible idéale »⁴ pour le dirigeant islamiste. Il y a donc dans cette hostilité déclarée une grande part de posture à usage politique tant interne – rien de plus classique que de désigner un ennemi extérieur pour tenter de souder la population dans un contexte de crise sanitaire et économique – qu'international : consolider sa stature de « protecteur des musulmans ».

En outre, les partis islamistes, dans l'ensemble, ont souffert de leur pas-

³ Jeanne Favret-Saada, *Comment produire une crise mondiale avec douze petits dessins*, Paris, Fayard, 2015.

⁴ Pierre Haski, « Derrière les outrances d'Erdogan, un projet politique global », chronique diffusée sur France Inter et mise en ligne sur www.franceinter.fr, 26 octobre 2020.

sage au pouvoir dans un certain nombre de pays. Après vingt ans d'un règne de plus en plus autoritaire, Erdogan lui-même est fortement contesté. Les opinions et pratiques religieuses changent également : un soudage récent du réseau de recherche *Arab Barometer* montre que le nombre de personnes se déclarant non-religieuses est en augmentation continue dans la quasi-totauté des dix pays arabes étudiés. Si cette proportion est encore faible en général, elle atteint entre 22 et 45 % parmi les 18-29 ans dans les pays du Maghreb, avec le record atteint en Tunisie. Ces changements peuvent aussi expliquer la nervosité des dirigeants envers la laïcité.

Aveuglement des grands médias anglo-saxons

Une troisième catégorie de réactions hostiles est celle de certains médias américains influents, tels que le *New York Times* ou le *Washington Post*. Provenant de médias se présentant comme progressistes, cette animosité est particulièrement choquante. Après l'assassinat de Samuel Paty, comme après chaque attentat islamiste en France, ces journaux ont mis l'accent sur la discrimination systématique dont seraient victimes les musulmans du fait de la laïcité de la République. C'est donc la laïcité qui est mise en cause, accusée d'être hostile envers les religions en général, et l'islam en particulier. La violence terroriste passe au second plan et est quasi excusée, présentée sinon comme un acte de résistance, du moins comme une simple

réaction à des politiques supposées racistes ou intolérantes. Réaction excessive, certes, mais peut-être au fond compréhensible. Ces articles ne sont pas des accidents de parcours, mais témoignent d'une vision du monde cohérente, opposée à la laïcité et notamment à la conception républicaine française. La laïcité est vue par ces journaux comme une forme de racisme, et l'*« islamophobie »* comme un trait constitutif de la République... En outre, ces journaux font preuve d'une ignorance complète de la nature du terrorisme islamiste radical, de son caractère transnational et idéologique. Cette approche rejoint celle des islamistes radicaux lorsqu'elle présente la laïcité comme étant la source du problème.

Ces attaques envers la laïcité ont conduit des intellectuels et des dignitaires religieux musulmans, dont le recteur de la Grande Mosquée de Paris, à rappeler certaines évidences : la liberté d'expression est garantie, le blasphème n'est pas un délit, la République laïque défend la liberté de conscience et de religion, « l'accusation d'une soi-disant ingérence française violent l'intimité des consciences musulmanes est fausse ». Enfin, la laïcité assure le respect des droits fondamentaux des citoyens ; séparer l'ordre politique et l'ordre religieux « permet à la fois de respecter la transcendance des croyants et de limiter les prétentions de certains qui pourraient s'imaginer parler pour Dieu »⁵. Un message humain à l'attention des humains, rien de moins. ♦

⁵ Tribune publiée dans *Le Monde*, 31 octobre 2020.





72 Du high-tech à la finitude

75 Des graines de joie
sur le pas de la porte

Du high-tech à la finitude

La technologie infuse de plus en plus notre quotidien, le façonne, le conditionne, poussant l'émergence d'un modèle sociétal inédit, voire anxiogène. Dans son travail, l'artiste numérique Félix Luque Sánchez remet en question la technologie et son impact – notamment le développement de l'intelligence artificielle et de l'automatisation – de même que les relations que l'humain entretient avec celle-ci.

Par Catherine Callico
Journaliste

Pour l'exposition « Verisimilitude » proposée au Mima, Félix Luque Sánchez a collaboré avec Damien Gernay (design) et Iñigo Bilbao Lopategui (numérisation 3D). Le projet a débuté au Fresnoy-Studio national des arts contemporains à Tourcoing, en 2019. Au travers d'installations, de sculptures ou encore de vidéos, l'exposition présente une réalité décalée, un futur nostalgique du passé, et des œuvres créées à partir de vestiges de celui-ci, au moyen de technologies de pointe. Le point de départ ? « Le constat d'un glissement vers une société moins optimiste et moins performante. L'angoisse individuelle liée à la pandémie diminue notre capacité à imaginer un destin collectif », relève Félix Luque Sánchez. « Or nous avons besoin de nous projeter. » Et en tant qu'artiste, de partager une vision des choses « au travers d'œuvres futuristes qui nous parlent d'aujourd'hui et créent une sorte d'archéologie du présent ».

Chacune des œuvres de Félix Luque Sánchez est constituée de différents volets. À partir de matériel électronique et numérique, l'artiste conçoit ainsi des scénarios spéculatifs d'un avenir proche entre fiction et réalité, confrontant le spectateur à ses craintes et à ses attentes par rapport à la technologie, du remplacement de l'humain par la machine à son rôle purement fonctionnel. Dans « Verisimilitude », il est en particulier question d'« un monde post-carbone où la voiture serait un fétiche du passé et les robots des artistes. C'est un jeu de miroir qui parle du présent, de ses espoirs, de la peur du futur et des expressions artistiques high-tech décrivant ce réel ».

Virée dystopique

D'emblée, une vidéo réalisée sur l'autoroute Charleroi-Reims capte quatre survivalistes dans une décharge de voitures,



© Laetitia Biké

qui cèdent à la tentation d'une petite virée avant de détruire le véhicule. Des images réelles sont ici travaillées à partir d'un scanner laser 3D. « L'idée est d'utiliser les codes de la publicité et du vidéoclip musical propre aux jeunes, et de modifier la perception de la réalité par cet outil. » La vidéo s'intègre dans l'installation en trois parties *Junkyard*, centrée sur des carcasses de voitures, entre autres artefacts fétichisés de l'in-

dustrie du carbone. « Un emblème, lié au monde du pétrole, des minéraux et des métaux rares. Ce qui m'intéresse dans les épaves automobiles, embrasse Félix Luque Sánchez, c'est l'aspect symbolique puissant, qui perd de sa valeur en devenant de la ferraille. On est dans une approche capitalocène. » Et de paraphraser Paul Virilio sur la relation entre la technologie et les accidents : « Chaque fois qu'une nouvelle technologie a été

Félix Luque Sánchez et ses compères présentent une réalité décalée, un futur nostalgique du passé, et des œuvres créées à partir de vestiges de celui-ci, via des technologies de pointe.

inventée, une nouvelle énergie exploitée, un nouveau produit fait, on crée aussi une nouvelle négativité, un nouvel accident. » Au-delà des vicissitudes individuelles, l'artiste souligne les effets de « l'industrie dans son ensemble, avec la production, la distribution, les fouilles et l'utilisation, et ses conséquences sur les ressources terrestres, l'organisation du travail et les rôles de genre ».

De même, poursuit-il, « ce qui est interpellant aujourd'hui, c'est que l'on ne sait plus, comme jusqu'il y a peu, de quoi sont faits les appareils (boîtes noires, ordinateurs...) ou comment les réparer. Notre rapport à la technologie s'est modifié, elle nous échappe. Il est important de revenir à une éthique, de s'interroger sur des thèmes comme le marché de l'obsolescence ou l'aliénation homme-machine ».

Territoires et mémoire

Toujours dans cette veine capitalocène, l'œuvre *Memory Lane* propose des installations qui restaurent des paysages décimés des Asturies, qui ont marqué le parcours des artistes. Des dizaines de tubes lumineux sculptent un amas de branches, à l'origine d'architectures éphémères. Dans la vidéo, une route de campagne apparaît et disparaît, entrecoupée de plages et de bois asturiens. « *Memory Lane* est un travail autour du territoire et de la mémoire. On s'est demandé comment redonner vie à des territoires très singuliers pour nous. Il était important de fixer leur mémoire à travers de nouvelles technologies qui deviennent sujets d'œuvres. Grâce à un scanner, par exemple, on va numériser la réalité, la rendre virtuelle, puis la re-

matérialiser. Cela génère un décalage, une distanciation qui permet un regard fictionnel sur la réalité. En détournant un outil technologique, ici un scanner 3D laser, nous détournons aussi notre perception commune du souvenir et inventons une forme d'expression technopoétique. »

La chute présumée de tout ceci ? Une forme de finitude, symbolisée par l'installation *Perpétuité*. Deux machines programmées, sortes de libellules électroniques attirées par la gravité, traduisent l'éternel et en même temps son impossible concrétisation. Malgré l'apparente perfection du dispositif, l'automatisation mécatronique des mouvements répétitifs et identiques. « À une époque où la science bouscule les croyances religieuses et leurs promesses d'éternité, les deux robots de *Perpétuité* dessinent et effacent dans un mouvement continu le symbole de l'infini. L'éternité promise dans ce ballet robotique est celle de l'impermanence », soulignent les artistes. « Nous sommes confrontés à notre disparition, à l'heure où nos créations technologiques, nos machines nous dépassent en maîtres de la répétition, du travail collaboratif, de la donnée et du calcul. Cette installation fonctionne comme une métaphore du temps présent, et offre un espace de contemplation, face à notre temporalité accélérée. L'imagination qu'elle tente de représenter est celle de notre réalisation à travers le rêve technologique. Lorsque la société humaine est confrontée à son extinction, l'éternel devient une nouvelle tâche pour nos machines, une utopie dans un futur sans humanité. »



« Verisimilitude »
Exposition de Félix
Luque Sánchez
avec Damien Ger-
nay et Iñigo Bilbao
Lopategui
> 30.05
Mima • Bruxelles

Des graines de joie sur le pas de la porte

Dans leurs vêtements rappelant les couleurs tranchées des jolies fleurs des champs, les Sœurs Coquelicot se présentent sur le seuil de personnes isolées pour pousser la chansonnette et apporter un peu de bonheur. Après leur éclosion à Leuze-en-Hainaut en juillet dernier et une petite trêve hivernale, Jojo et Titine ont repris la route du côté de Ath.

Par Caroline Dunski
Journaliste

Elles se sont rencontrées à l'occasion d'un atelier sur les émotions qu'elles animaient, chacune de son côté, pour les futurs instituteurs et institutrices à la Haute École de Louvain-en-Hainaut, à la demande de Katheline Toumpsin, directrice du Centre culturel de Leuze. Isabelle Baivier et Vinciane Geerinckx, alias Jojo et Titine, sont toutes les deux comédiennes. Isabelle est également clown à l'hôpital, et elle a présenté aux futurs enseignants *Et moi !*, un spectacle créé avec sa compagnie Pour Kwapa. De son côté, avec sa compagnie Sur le fil, Vinciane conçoit des projets théâtraux ou sonores qui, la plupart du temps, intègrent le public dans le processus de création.

Pendant le premier confinement imposé par la crise sanitaire, Isabelle contacte Katheline et Vinciane pour leur proposer de lancer un projet artistique ponctuel, à destination des personnes isolées et fragilisées qui souffrent

particulièrement du confinement. Naît alors un duo clownesque qui prend le nom bucolique des Sœurs Coquelicot. Isabelle devient « Jojo », pour Josiane, et Vinciane est « Titine », pour Christine. « Le coquelicot est le symbole du réconfort », explique Vinciane. « C'est l'une des fleurs qui a le plus de graines. Elle est à la fois très fragile et très puissante. » « Comme pour le clown, qui ose montrer au monde ce qu'on ne montre pas habituellement », ajoute Isabelle, « c'est sa sensibilité et sa fragilité qui font sa force. »

Une première tournée est organisée en juillet. Pour sa mise en place, le Centre culturel de Leuze s'est associé à l'Équipe sociale et solidaire, un groupe de femmes bénévoles très actives, qui vont régulièrement rendre visite à des personnes isolées, en prison ou dans des homes pour personnes âgées. Les Sœurs vont alors dans une centaine de maisons pour livrer des coquelicots en tissu, réali-

sés par Suzanne Prédour, artiste leu-
zoise « magicienne aux mains d'or ». C'est elle aussi qui a créé les guêtres, les chapeaux et les écharpes des deux comparses.

Touchées aux larmes

Le Centre culturel travaille aussi beau-
coup avec le Plan de cohésion sociale
qui a réengagé les Sœurs Coquelicot
pour effectuer une deuxième mission,
en décembre, alors que de nouvelles
mesures étaient prises. « En juillet,
c'était encore léger, il faisait beau, on
voyait une fin à cette pandémie »,
explique Vinciane. « Mais maintenant
(on est alors mi-décembre, NDLR), ça
fait longtemps, il fait froid, c'est l'hiver,
les gens voient encore moins de monde
et on ne voit plus de fin au Covid. On a
rencontré beaucoup de personnes très

touchées qui ont pleuré. Au deuxième
passage, elles nous attendent, elles sont
déjà beaucoup plus légères. Elles sont
contentes de nous voir et demandent
qu'on revienne. Elles attendent de
pouvoir nous offrir le café quand on
pourra rentrer chez elles. »

C'est que, mesures sanitaires obligent,
les Sœurs Coquelicot doivent rester
sur le seuil des habitations, dûment
protégées d'une visière en plastique,
qui complète leur tenue vert, rouge et
noir. Certaines personnes isolées pré-
parent toutefois le noir breuvage avec
l'espoir que les Sœurs fassent fi des
règles sévères. En ce piquant jour de
décembre, la dame qui leur ouvre la
porte s'excuse de les recevoir dans sa
tenue de travail. Elle nettoyait ses car-
reaux... Une autre se retrouve en pan-
touffles sur un trottoir devenu scène.

En visitant les personnes isolées, les deux Sœurs Coquelicot plan- tent des petites graines de joie et d'amour dans leur cerveau !



Clown relationnel, un vrai métier

Vinciane confie qu'« il y a quelque chose de très touchant dans le fait de voir toutes ces personnes isolées. On sent qu'on apporte quelque chose, que c'est presque mieux qu'un médicament. Isabelle, qui vient du Clown à l'hôpital, sait encore mieux que moi ce que ça apporte. On plante des petites graines de joie et d'amour, toutes ces oxytocines ou dopamines, ces hormones de bonheur que ça peut sécréter dans le cerveau de ces personnes. À chaque nouveau passage, on les sent plus positives qu'au premier ».

Dans les homes, Vinciane constate « une régression totale des personnes qui souffrent de solitude. Comme on va de chambre en chambre, c'est comme si on venait uniquement pour chaque personne. Je suis persuadée que cela permet aux gens de se sentir vivants, parce qu'on vient les voir ».

« On ne vient pas faire un spectacle pour tout le monde », précise Isabelle. « C'est ce que j'appelle le clown relationnel : c'est quelque chose entre le spectacle et le social. On arrive quelque part, on essaye de respirer avec la personne, pour être au même endroit, dans la même énergie, et de l'attraper là où elle est. » Et Vinciane de compléter : « Nous ne sommes pas des psychologues ni des assistantes sociales, mais c'est une manière d'être dans une bulle d'amour, de rêve, qui peut attiser cet élan de vie, la petite flamme qu'on a tous en nous. » Dans le cadre de ses activités de clown à l'hôpital, Isabelle a été formée par un hygiéniste à entrer dans des chambres

Covid. « Psychologiquement, il faut avoir une grande conscience de soi-même pour ne pas être écrasée par ce qui se passe. La véritable empathie, c'est de rester bien centrée et de permettre à l'émotion de la personne de venir se déposer sur nous, sans qu'elle vienne heurter l'une de nos propres blessures. »

Un futur pour la culture

Les Sœurs Coquelicot ont bondi sur l'appel à projets « Un futur pour la culture » lancé par la ministre Bénédicte Linard (Ecolo) en août dernier, pour pouvoir développer leur projet dans d'autres communes, sans devoir leur demander des moyens financiers. Cet appel à projets consiste notamment à soutenir des artistes en leur octroyant des bourses de recherche et d'exploration. Plus de 1 000 projets ont été soumis et un cinquième d'entre eux ont été sélectionnés.

La bourse ainsi obtenue permettra aux Sœurs Coquelicot d'être coachsées pour s'adresser à des publics très fragiles, à des personnes encore plus isolées qu'elles ne l'étaient avant que survienne la crise sanitaire. Ce qui devait être un projet ponctuel, en réponse à une crise dont on n'avait pas anticipé les nouvelles vagues, prend une dimension d'autant plus forte et légitime. En mars, les Sœurs Coquelicot sont allées à la rencontre des Athois.e.s isolé.e.s. En ce mois d'avril, elles sèment à nouveau leurs petites graines en maison de repos, à Leuze cette fois. « Avec le désir de faire perdurer cette mission essentielle », conclut Isabelle. ♦

Cinquante nuances de jaune

Réaction naturelle de l'organisme pour lutter contre les infections, *La Fièvre* dont parle Aude Lancelin, ancienne directrice adjointe de *L'Obs* et de *Marianne*, est celle qui s'est emparée du mouvement de protestation populaire qui a échaudé la France de l'automne 2018 au printemps 2019. C'est dans la peau de Yoann Defresne, électricien de 35 ans qui a « raté son insertion », venu à Paris avec La Creuse Ensemble pour crier son désarroi et bien malgré lui sorti de l'anonymat de la marée jaune que l'auteure nous entraîne pour nous faire revivre cette période fiévreuse. Une colère sourde, puis de plus en plus aiguë, qui n'a cessé de monter jusqu'à l'embrasement pour



se muer en véritable guerre des classes violemment réprimée. Une période fébrile que l'ancienne journaliste dissecque par la voie romanesque et donne à revivre par l'intermédiaire d'antihéros. Dans *Le Monde libre*, pour lequel elle a reçu le prix Renaudot en 2016, Aude Lancelin s'était plongée dans les eaux troubles du quatrième pouvoir en racontant de l'intérieur les dérives du système médiatique français. Dans *La Fièvre*, elle fait de cet objet d'analyse un personnage en proie aux effets secondaires de cette poussée fiévreuse. Ainsi entre-t-on dans la peau du journaliste Eliel Laurent, en quête d'une figure emblématique pour la rédac-

Un esprit pour l'Europe

Jusqu'à présent, il n'existant pas d'étude détaillée sur le dialogue entre l'Union européenne et les organisations religieuses et philosophiques prévu par l'article 17 du Traité sur le fonctionnement de l'Union européenne. Déborah Pimpurniaux vient combler ce manque avec cette analyse à la fois claire et fouillée des origines et de la pratique de ce singulier dialogue. En effet, cette exception créée pour les religions ne laisse pas d'étonner : pourquoi un dialogue particulier, distinct d'avec les autres organisations de la société civile ? L'auteure rappelle que ce dialogue était surtout voulu par les organisations religieuses chrétiennes (catholiques et protestantes), qui, comme elle le souligne, « refusent farouchement de se voir qualifiées de lobbies ». La publication creuse les origines historiques de ce dialogue, de l'initiative de Jacques Delors « Une âme pour l'Europe » à la formulation de l'actuel article 17, en passant par les débats passionnés lors de la Convention sur l'avenir de l'Europe. Il s'agit bien, de fait, d'un privilège pour les Églises. Le rôle du Centre d'Action Laïque (CAL), par l'inter-

médiaire de la Fédération humaniste européenne (FHE), est rappelé : plainte avait été déposée auprès du médiateur européen, qui a conclu à la violation de ses obligations par la Commission dans la pratique concrète du dialogue. Par la suite, on a assisté à un effort de plus grand équilibre, même si, dans la pratique, les



religions sont toujours privilégiées pour les réunions de haut niveau. Parmi les autres problèmes encore présents : le dialogue favorise la hiérarchie des Églises, surtout catholique, au détri-

Après moi, pas de déluge

tion d'un portrait, et qui remet en question les ficelles de son métier et ses collusions avec un milieu politique bien méprisant envers les petites gens. Certes imaginaire, le tableau est on ne peut plus réaliste et offre une critique sociétale pointue. Parce que sous les feux de l'actu, un événement en remplace un autre, parce que « si on ne songeait pas à en laisser la trace, on pouvait même les faire disparaître à jamais », ce roman donne aux Gilets jaunes une forme de pérennité, à défaut de la postérité. (ad)



Aude Lancelin, « La Fièvre », Paris, Les liens qui libèrent, 2020, 288 pages.
Prix : 20 euros

ment de la base, et le manque de transparence. L'auteure note un désintérêt croissant des institutions pour le dialogue, au point qu'on pourrait constater un désengagement, contrairement à l'obligation faite par l'article 17. La publication contient aussi des développements intéressants sur les origines de la FHE, à l'initiative du CAL. Il s'agit d'un numéro du *Courrier hebdomadaire* du CRISP utile à la compréhension du dialogue, de ses origines, de son fonctionnement concret, et qui présente une analyse fine de son évolution. (ff)



Déborah Pimpurniaux, avec la collaboration de Caroline Sägesser, « Le dialogue entre l'Union européenne et les organisations religieuses et philosophiques », dans « Courrier hebdomadaire » du CRISP, n° 2479, 2020, 46 pages. Prix : 6,90 euros

Alors qu'une personne rationnelle pourrait se dire que, une fois décédée, ce qui lui arrive n'a plus vraiment d'importance, la question du statut juridique des restes humains demeure cependant d'une grande actualité, ainsi qu'en témoigne l'ouvrage *Droit et crémation*. Publié sous la direction de Marc Mayer et de Bruno Py, à qui l'on devait déjà *Éthique et crémation. Réflexions sur une liberté éclairée* (Presses universitaires de Nancy, 2015), cet ouvrage est le fruit d'un colloque du 27 octobre 2017. Sa parution tombe à pic, car le débat sur de nouvelles techniques de sépulture qui pourraient être réservées aux restes humains est aujourd'hui clairement sur la table de nos responsables politiques. Le plus bel exemple à cet égard reste l'ordonnance de la Région de Bruxelles-Capitale sur les funérailles et les sépultures du 29 novembre 2018. Son article 18 laisse explicitement carte blanche au gouvernement régional bruxellois pour, outre les méthodes classiques d'inhumation et de crémation, « autoriser d'autres modes de sépulture, actuellement non prévus par la législation. Il pourrait notamment s'agir de l'humusation [processus contrôlé de transformation des corps humains en humus, NDLR] ou de l'aquamation (hydrolyse alcaline) ». Enfin, en proposant la question à des regards différenciés par pays comme par disciplines, *Droit et crémation* encourage à une réflexion plus large qui est bien nécessaire sur un thème qui nous concerne tous. Le chapitre sur « Le statut ontologique du cadavre chez l'animal » se révèle à cet égard d'une lecture particulièrement intéressante, car ouvrant un débat inattendu. (bvdm)



Marc Mayer et Bruno Py (dir.), « Droit et crémation. Les statuts juridiques des restes humains », Nancy, Kairo-Droit, 2020, 158 pages. Prix : 15 euros



Pour un manifeste post-cyborg

Par Véronique Bergen
Philosophe et écrivaine

Plus que jamais, nous avons besoin d'un manifeste post-cyborg qui repense de fond en comble et à nouveaux frais les connexions et interactions entre entités – qu'elles soient humaines ou non humaines, vivantes ou non vivantes, organiques ou inorganiques – et qui explore les possibilités d'un développement harmonieux au sein même d'un *bios* affranchi de la mainmise d'une *technè* qui rêve de le régenter. À terme, les biotechnologies ont pour visée de supprimer le *bios* au profit de la *technè*. Leurs incantations souterraines expriment un adieu à l'expérience (que celle-ci soit envisagée phénoménologiquement ou sous un angle vitaliste). En artificialisant la nature, on ne retrouve nullement sa richesse perdue, son indétermination : on les muselle en les mettant au pas. Une vigilance de tous les instants est primordiale, et la volonté de dénoncer la destruction de l'environnement, de Gaia, doit l'intensifier encore davantage.

L'Occident a fait de la vie (*bios* mais aussi *zoë*) l'objet d'une expérimentation qui la manipule, affirmant une métaphysique nihiliste pour laquelle la vie doit être vaincue, dépassée, régulée. Des valeurs décrétées supérieures à la

vie ont décidé de ses évolutions, entravé ses libres devenirs. Pour qui entend faire barrage aux créatures, aux cerveaux génétiquement modifiés, aux êtres programmés, aux nanorobots esclaves d'une oligarchie toute-puissante, pour qui désire tracer un présent et un futur synonymes d'émancipation pour les acteurs humains et non humains interconnectés, la priorité est de freiner la dévastation de la Terre et d'y remédier par l'adoption d'une écosophie. Celle-ci rompt avec la mise au pas du vivant, un vivant connecté désormais à son propre vide, un vivant pixellisé, devenu écran de son écran, outil de son outil, qui n'a plus la force de se mettre en quête d'une sortie de l'anthropocène.

Le manifeste post-cyborg implique de nous prémunir contre tout ce qui, nous téléguidant, entraîne la domestication de l'*« ex-nature »* et de l'*« ex-culture »* et génère la production d'un gigantesque zoo humain et non humain. La vie se définit comme l'improgrammable, l'incontrôlable : sur ce réquisit, nous pouvons construire de nouvelles alliances entre les formes du vivant, sortir de la vision néfaste d'un cosmos dont l'humain serait le maître et le possesseur. 



Pompes Funèbres Générales de Belgique s.a

Entreprise familiale depuis 1875 TIELEMANS - RAULIER - DELRIEU

Chaussée d'Alsemberg 19 - 1060 BRUXELLES
Tél : 02/537.05.64. - pfgb.brussels@gmail.com

Funérailles Wyns

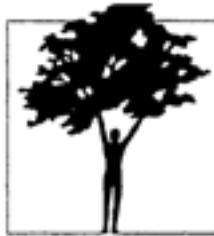
Transferts,
Funérailles, Crémations,
Assurances décès,
Contrats personnalisés

24h/24h

Tél : 02 538 15 60
GSM : 0477 28 76 26

Rue aux Laines 89
1000 Bruxelles
(près de St Pierre Et Bordet)

Contact : Dominique Peeren



SOCIETE BELGE POUR LA CREMATION

Association sans but lucratif

Fondée en 1906

Seuls, au service du public,
nous défendons la dignité de l'idéal
crémationiste. Faites-vous membre

Assistance, complète
et désintéressée

DOCUMENTATION GRATUITE
SUR DEMANDE ET SANS
ENGAGEMENT

Boulevard Maurice Lemonnier, 1
1000 Bruxelles
02 513 03 96

LES RENDEZ-VOUS RADIO ET TÉLÉ DE LA LAÏCITÉ

www.libresensemble.be

*libres,
ensemble*

03
AVR

Radio | à 20h sur *La Première*
Vaccins, un bien public universel

04
AVR

Télévision | à 9h20 sur *La Une*
L'école comme sortie de secours
Rediffusion : 07/04 à 23h45 sur *La Trois* | 10/04 à 10h30 sur *La Une*

10
AVR

Radio | à 20h sur *La Première*
Lutte contre le terrorisme et droits humains : quelle compatibilité ?

13
AVR

Télévision | En fin de soirée sur *La Une*
Révolution féministe à l'école
Rediffusion : 19/04 à 23h45 sur *La Trois*

17
AVR

Radio | à 20h sur *La Première*
Éduquer pour combattre le cyberharcèlement

18
AVR

Télévision | à 9h20 sur *La Une*
Précariété et Covid : la descente aux enfers
Rediffusion : 21/04 à 23h45 sur *La Trois* | 24/04 à 10h30 sur *La Une*

24
AVR

Radio | à 20h sur *La Première*
Culture : entre abattement, espoir et réinvention

27
AVR

Télévision | En fin de soirée sur *La Une*
Les droits des femmes, ça te concerne !
Rediffusion : 03/05 à 23h45 sur *La Trois*



libres, ensemble



« Un point
c'est tout » est
une émission phi-
losophique du CAL
Charleroi présentée
par Patrick Simar.

Des entretiens philo-
sophiques décomplexés
qui concilient profondeur
et légèreté, dans un cadre
décalé.

Une émission mensuelle qui
a pour vocation d'éveiller nos
cheminements philosophiques, nos
trajectoires de pensée et nos
perplexités existentielles.

Afin que notre point de vue ne soit
pas notre unique réalité !

Rendez-vous sur notre chaîne
YouTube : CAL Charleroi !

cal-charleroi.be | info@cal-charleroi.be

